COURANT ★ ALTERNATIF

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 224 | NOVEMBRE 2012 | 3€

- NUCLÉAIRE, GRANDS TRAVAUX INUTILES : la lutte toujours
- LA DETTE, DE SES ORIGINES À NOS JOURS
- UNE EXPÉRIMENTATION POLICIÈRE : LA "PRISON BELLECOUR" EN 2010 À LYON



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Lyon.

La commission journal de novembre aura lieu à Nantes.

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

□ **10 numéros + hors séries**	**30 euros**
□ Sans les hors séries	25 euros
□ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
□ En soutien	+ de 30 euros
□ À l'essai (3 numéros)	5 euros
□ Un numéro sur demande	**GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
Clé des champs BP 20912
44009 Nantes
oclnantes@free.fr

BOURGOGNE
oclmacon@gmail.com

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 1213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, Orléans, …
passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 1213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
novembre 2012
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Changeons de société, pas de gouvernement !

Le changement c'est maintenant», c'était pas du bidon. Le changement a bien eu lieu, celui de Président. Pour le reste à quoi pouvait-on s'attendre de plus ? Dans le domaine du nucléaire ça a été réglé très vite, et le message fut clair. En gros, rien ne changera. Les EELV accrochés à leur espoir de sièges de députés ont avalé la pilule. Pour la faire passer, il y a eu la promesse de fermer Fessenheim. Mais là où les socialistes ont été très fort, c'est qu'une fois aux affaires ils ont repoussé cette fermeture à 2016. D'ici là, advienne que pourra. Tactiquement c'est très malin. La décision de fermer Fessenheim à un an des nouvelles élections présidentielles devrait servir de nouveau à nouer une alliance électorale avec EELV. C'est le coup du cadeau que l'on offre deux fois. D'ailleurs pourquoi se gêner quand l'opposition militante au nucléaire est si faible. Ce ne sont pas les diverses manifestations organisées par le «Réseau sortir du nucléaire» le 13 octobre dernier qui permettront de dire le contraire (p. 4). Quant aux forces existantes en dehors du «Réseau», et qui se retrouvent sur la revendication pour un arrêt immédiat du nucléaire, elles peinent à créer quelque chose susceptible de peser collectivement. Ces forces sont elles-mêmes hétérogènes et la fracture majeure qui les divise réside entre ceux qui sont pour l'arrêt immédiat quels que soient les moyens employés pour y parvenir, et de préférence sans détruire le système capitaliste, et ceux qui lient arrêt immédiat et remise en cause drastique de son monde.

Dans le domaine de la répression, là non plus rien n'a changé. L'ère Sarkozy avait été très dure, notamment pendant le mouvement des retraites en 2010. A Lyon, le 21 octobre, des centaines de jeunes manifestants, assimilés à des «casseurs» par la préfecture, ont été retenus sur la place Bellecour pendant tout un après-midi au cours duquel ils et elles furent gazés, arrosés, matraqués, etc. Ils furent relâchés au compte-goutte en début de soirée en fonction de critères plus que douteux (faciès, habillement, ...). Contre ce qui fut appelé «Prison Bellecour» ou « Punishment park », un collectif large s'est créé. Il a mené diverses actions au niveau judiciaire contre la préfecture, et cherche à comprendre en détail l'organisation et le but de ce genre de pratiques (p. 14). On peut se demander quelles furent les raisons d'un tel acharnement apparemment supervisé par le ministère de l'intérieur. Aujourd'hui, rien n'a changé, la répression continue. Valls a remplacé Hortefeux et Guéant sans différences notables de politique, par exemple pour les Roms. Dans l'ouest, les luttes contre les aménagements destructeurs du territoire (THT, NDLL, etc) se font réprimer également (p. 6). Heureusement nous n'en sommes pas encore à la situation générée par l'administration Obama qui, suite à la volonté de fermer le camp de Guantanamo (p. 18), n'hésite pas à aller assassiner ses ennemis dans le monde entier à coup de drones.

Rien n'a changé au niveau social : la casse du service public continue, ainsi que les fermetures d'entreprises et les licenciements. Et ce n'est pas le fumeux ministère du «redressement productif» qui va y changer quelque chose ! (p. 28). Les «recettes» du gouvernement sont toujours les mêmes : course au productivisme, «innovation technologique», etc. Cela ne résout pas le problème du chômage, et la destruction de l'environnement de plus belle ; ce qui a bien été résumé par la formule : «chômage et cancer», comme on avait à l'époque le fromage et le dessert ! C'est par exemple le cas de l'aquaculture industrielle qui se substitue à la pêche sans résoudre le moindre problème, au contraire (p. 10).

Rien à attendre du nouveau gouvernement, détruisons nous-mêmes le système capitaliste.

OCL-Lyon 24-X-2012

13 octobre : une maigre mobilisation

Le réseau Sortir du nucléaire et EELV organisaient le 13 octobre dernier, dans une dizaine de villes de l'hexagone, une journée antinucléaire préparée sans y associer l'ensemble des structures de base du mouvement. Une initiative venue d'en haut comme seuls le Réseau et les Verts savent le faire. En se bornant à évoquer dans leur bilan «des milliers de personnes», les organisateurs ont trouvé la formule permettant à la fois de ne pas mentir et de passer sous silence l'échec de cette journée. En effet, à part les maigres 3 000 manifestants à Laval et les presque 1 000 à Lyon, tous les autres rassemblements furent plutôt squelettiques.

Plusieurs explications à cet échec

Ça serait une erreur de n'interpréter la faiblesse de la mobilisation que par la seule stratégie des bureaucrates «antinucléaires». Nous savons depuis longtemps que les échecs et les dérives expliqués par l'absence de «bonne direction politique» ou par la «traîtrise» de quelques-unes est une impasse. En effet, en ces temps où la «crise» est mise en scène, présentée comme horizon indépassable, et provoque la peur et l'angoisse, bien réelles et justifiées, mais entretenues largement par le discours des politiques et des medias il est évident que les préoccupations dites «écologiques» font moins recette et apparaissent comme un luxe pour classes moyennes protégées. Cela dit, il faut bien reconnaître que cette tendance compréhensible se trouve renforcée du fait que le parti qui représente officiellement cette écologie, mais aussi les satellites comme Hulot ou Lepage, n'ont strictement aucun discours social, ni sur la crise ni sur les luttes qui se mènent ou pourraient se mener, et que ce sont eux que les médias veulent entendre.

Il est pourtant évident que les luttes antinucléaires, comme celles contre les grands travaux et les aménagements du territoire, ne sont pas seulement des luttes écologiques mais se doivent d'être des luttes sociales reliées à tous les efforts que font les capitalistes pour préserver leur taux de profit. Car il faut répéter que l'industrie nucléaire fut mise en place pour augmenter ce taux de profit plus que pour nous fournir une énergie électrique au-delà de nos besoins. Et, présentement, que c'est pour maintenir ce taux de profit que les industriels ferment PSA et d'autres usines et ne veulent pas arrêter les centrales nucléaires. Et que, par conséquent, la lutte des salariés contre les licenciements devrait être la même que celles des antinucléaires… contre un système qui fait du profit le seul moteur de l'économie. Nous n'en sommes certes pas là, mais c'est ce qui devrait nous guider dans nos tentatives de mobilisation et d'intervention. Or, s'il ne s'agit pas de faire porter le chapeau des difficultés aux simples erreur ou traîtrise de direction autoproclamées, force est de constater tout de même une volonté marquée qu'aucune jonction ne s'opère, qu'aucun point commun n'apparaissent en dehors de ce qui débouche sur une perspective électorale.



En ce sens le mot d'ordre des organisateurs des manifs «changeons d'ère…» pouvait être prometteur d'une tentative de généralisation et de rapprochement d'intérêts apparemment opposés ou au moins différents. Mais la suite «flopait» en un pitoyable «… sortons du nucléaire» sans la moindre hypothèse sur la durée de cette ère ni sur ce qu'elle pourrait être. Quant aux objectifs immédiats affirmés, «arrêt immédiat des chantiers EPR et THT» ils se calquaient sur la pire conception du syndicalisme qui considère que c'est en demandant le moins qu'on obtiendra un peu quelque chose alors que, quant à nous, nous considérons que c'est en demandant beaucoup (ou même le plus).

Dans Courant alternatif du mois dernier, nous parlions de manifs instrumentalisées pour désigner celles qui se préparaient. Et ce fut le cas, par un moyen classique : des personnalités médiatiques attirant la presse. Il n'est plus nécessaire de faire nombre et de mobiliser pour avoir l'attention des grands médias et se persuader que l'on pèse d'un quelconque rapport de force, il suffit de faire venir quelques députés ou personnalités, et le tour est joué. A Laval, la seule manifestation d'une certaine ampleur (rien à voir cependant avec celle de Rennes il y a un an qui réunit 15 000 personnes), les Verts se firent discrets dans la rue mais omniprésents dans les médias qui accordèrent (comme d'habitude avec d'autres figures politiques) autant de place à la présence de J.-V. Placé et du nouveau secrétaire national Pascal Durand qu'à une réelle description du contenu de la manif. Itou à Lyon qui «bénéficia» de Yannick Jadot. Et lorsqu'il y a le nombre on bat un rappel encore plus grand de «personnalités» pour la vitrine. On se rappelle que lors de la chaîne humaine entre Lyon et Avignon en mars 2012 la presse remplit ses colonnes du seul fait de la présence au coude à coude de Bové, Joly, Voynet et Placé ! On ne saura jamais ce que les milliers d'autres pensaient. Et aussi la conférence de presse d'élus régionaux EELV affirmant leur soutien avec toutes les «actions non-violente menées» en marge du rassemblement

de Montalbot (Chefresne) contre la ligne THT le 24 juin, plutôt que de se trouver anonymement avec les manifestants qui se faisaient taper dessus. L'autre volet de cette stratégie c'est l'affection portée au «spectacle non violent citoyen» : des citoyens bisounours et infantilisés regroupés de telle sorte que se dessinent au sol des slogans (comme à Strasbourg, ou au forum contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en juillet dernier), ou des chaînes humaines comme celle prévue pour… le 9 mars, la prochaine échéance de nos organisateurs. C'est ainsi, paraît-il, que l'on peut toucher le maximum de gens et être crédibles auprès des populations ! Mon cul ! En fait, c'est surtout ainsi que l'on peut apparaître aux yeux du pouvoir comme une opposition tolérable permettant dans le même temps d'apparaître critique tout en restant dans l'appareil d'Etat en repoussant la question de l'arrêt des centrales à plusieurs dizaines d'années.

Y être ou pas…

Tous ces éléments peuvent évidemment apporter de l'eau au moulin des camarades qui étaient sceptiques quant à l'importance d'être présents dans ces manifestations et de mobiliser. Nous, qui avons choisi d'y intervenir avons cependant quelques arguments à faire valoir.

Le «bloc anticapitaliste» auquel nous appelions à Laval et que nous concevions comme une prolongation des initiatives à Rennes le 15 octobre 2011 d'abord, puis à Nantes le 24 mars 2012 n'a certes pas été aussi important que précédemment, dans des manifs qui, il faut le rappeler, avaient regroupé entre 10 000 et 15 000 personnes. Pourtant, partis de quelques dizaines avec la banderole «Ni rose ni vert, arrêt immédiat du nucléaire», ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont constitué un cortège anticapitaliste qui, cette fois, s'est retrouvé en tête de manifestation en y imprimant une certaine tonalité. Des «inorganisés», des anti-THT, des anars (visibles – AL, CNT – ou invisibles – FA, OCL), des anticapitalistes de tous genres se sont regroupés derrière cette banderole reprise en un slogan structurant le cortège avec «Les Verts sont jaunes, on n'y comprend plus rien», «Pas l'temps d'aller voter, on a des pylônes à faire tomber» (variante avec «bosser» et «sauter»)… qui furent largement repris au-delà de nos rangs. En évitant de tomber dans un triomphalisme de mauvais goût, nous avons ressenti que dans la plus grosse partie de la manif la défiance vis-à-vis des écolos de gouvernements gagnait du terrain. A tel point que ces derniers, regroupés en queue de cortège, se sont disloqués avant même l'arrivée sur la grande place afin de ne pas risquer d'être brocardés par des individus incontrôlables !

Cela signifie qu'il existe une potentialité de recomposition de ce mouvement antinucléaire, mais certainement pas, à nos yeux, sur le modèle d'une simple amélioration du Réseau sortir du nucléaire en le rendant simplement plus transparent et «démocratique», ou en le cantonnant à une région. Certainement pas non plus par la simple reconstitution ou addition de petits groupes qui se borneraient à assurer la diffusion d'une bonne parole radicale. C'est seulement dans les assemblées de base, locales, larges dans lesquels les uns et les autres trouveraient leur place en acceptant les contradictions et les erreurs que pourrait se dessiner une perspective. C'est pas gagné.

En tous les cas, il est clair que se termine la période où le mouvement antinucléaire existait peu ou prou «en lui-même». Celles et ceux qui s'y manifestent actuellement sont pratiquement les mêmes que celles et ceux que l'on retrouve contre les lignes LGV, contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, contre les lignes THT, bref contre ce qu'on appelle à tort «les grand projets inutiles» (ils le sont à nos yeux mais ils sont fort utiles à la survie du système capitaliste). Et c'est de la capacité de ces nouveaux mouvements à s'affirmer politiquement comme une force collective, et pas seulement comme une addition de réseaux plus ou moins fluctuants, que dépendra la capacité ensuite de créer à une ouverture en direction de toutes les contestations que la «crise» engendre.

OCL-Ouest

Contre le nucléaire, rien ne sert de fuir !

Un seul objectif : arrêt immédiat

Alors que les centrales vieillissent et souffrent d'incidents à répétitions, que le chantier du nouvel EPR accumule les problèmes, l'industrie nucléaire continue son avancée destructrice. Au Japon, deux réacteurs ont été remis en marche malgré l'opposition toujours plus forte de la population. Et si, en France, les accords électoraux entre le PS et EELV vont probablement aboutir à la fermeture de la centrale de Fessenheim (Alsace), la « plus vieille du pays », il ne s'agit que de poudre aux yeux pour masquer la poursuite du programme nucléaire : mise en service de la nouvelle usine d'enrichissement Georges Besse 2 (Drôme), centre d'enfouissement à Bure (Aube), projet de réacteur au plutonium ASTRID (Gard), installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (ICEDA) à Saint-Vulbas (Ain).

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrêt de ces deux réacteurs, mais cela est très loin d'être suffisant. Dans la vallée du Rhône, les réacteurs de la centrale du Bugey ne valent pas mieux, de même que ceux de Saint-Alban, Cruas et du Tricastin. Et les réacteurs les moins anciens (Chooz, Civaux), s'ils ont peut-être moins de problèmes, ne sont de toute façon pas à l'abri d'un accident majeur.

L'arrêt progressif du nucléaire demandé par les Verts et d'autres lobbies n'a pas pour but d'en finir le plus vite possible avec cette industrie de mort, mais permet à celle-ci de continuer à faire tourner toutes ses usines de fabrication, d'enrichissement, de traitement des déchets (l'usine de la Hague pollue énormément plus que toutes les centrales françaises cumulées...), pour engranger de l'argent. De plus, la sortie progressive laisse le temps aux grands capitalistes de l'atome de se reconvertir afin de sauvegarder leur pouvoir et leurs bénéfices : ainsi AREVA veut devenir le premier constructeur d'éoliennes industrielles et d'usines de cogénération (gigantesques, elles consommeront des forêts entières) ; Bouygues et Vinci iront couler du béton pour d'autres grands travaux liés à la sur-consommation d'électricité tels les TGV, les THT et les centres touristiques.

Pour les « anti-nucléaires » pas pressés, il s'agit surtout de ne pas remettre en cause cette société capitaliste et autoritaire. Nous pensons au contraire que l'arrêt définitif du nucléaire ne saurait attendre, et que la critique de cette industrie catastrophique va de pair avec celle du système qui l'a engendré et qu'elle contribue en retour à renforcer. Le problème n'est pas tant de produire un peu moins d'électricité, ou autrement, mais bien de remettre en cause plus radicalement le monde dans lequel nous sommes, pour en finir avec la folie atomique.

En effet le nucléaire n'est pas qu'une énergie, c'est un projet de société. Société policière pour mater par la force celles et ceux qui refusent le nucléaire, puis pour surveiller les travailleu(se)rs et les populations, au nom de leur sécurité. Société militaire aussi, car c'est par la bombe que l'atome est entré dans nos vies, et c'est par l'état de guerre qu'il risque de finir. En effet, en cas de catastrophe nucléaire avérée, c'est l'armée qui viendra trier les individu(e)s, mettre au pas les populations et mitrailler les récalcitrant(e)s. Société d'expert(e)s, qui seul(e)s ont droit à la parole, aux débats, et participent aux décisions, au nom de leur savoir et de notre « ignorance ». Nous sommes ainsi dépossédé(e)s de nos conditions d'existence et la réappropriation de nos vies est rendue très difficile. Société néo-coloniale, car l'uranium est exploité par Areva au Niger, dans des conditions sociales inacceptables et avec des dommages écologiques considérables dont sont victimes les populations locales. Société capitaliste enfin, car le Capital a besoin de toujours plus d'énergie pour produire ses engins de mort et ses marchandises inutiles.

Pour combattre et arrêter l'industrie nucléaire et le monde qui l'a engendrée, organisons-nous de façon autonome et horizontale.

Arrêt immédiat du nucléaire civil et militaire !

Sortie définitive du capitalisme !

Organisation Communiste Libertaire-Lyon, Coordination des Libertaires de l'Ain, Groupe Libertaire de Saône et Loire, Groupe la Vache Noire (FA), des anti-nucléaires de Saône et Loire

Du camp Valognes au tribunal de Cherbourg

En novembre 2011, le collectif «Valognes Stop Castor», invitait à un rassemblement public près de Valognes (1) pour protester contre les transports de déchets nucléaires.

D'Yvetot Bocage…

Le rassemblement à Yvetot Bocage dans la Manche se voulait solidaire des résistances de milliers d'allemands antinucléaires qui depuis de nombreuses années luttent contre ces trains Castor, remplis de déchets hautement radioactifs, ensuite stockés à Gorleben. Quoi de plus logique dans cette solidarité antinucléaire, que de refuser les diktats des nucléocrates, d'y résister, en bloquant le train dès le départ au sortir de l'usine de retraitement de La Hague, non loin de Valognes.

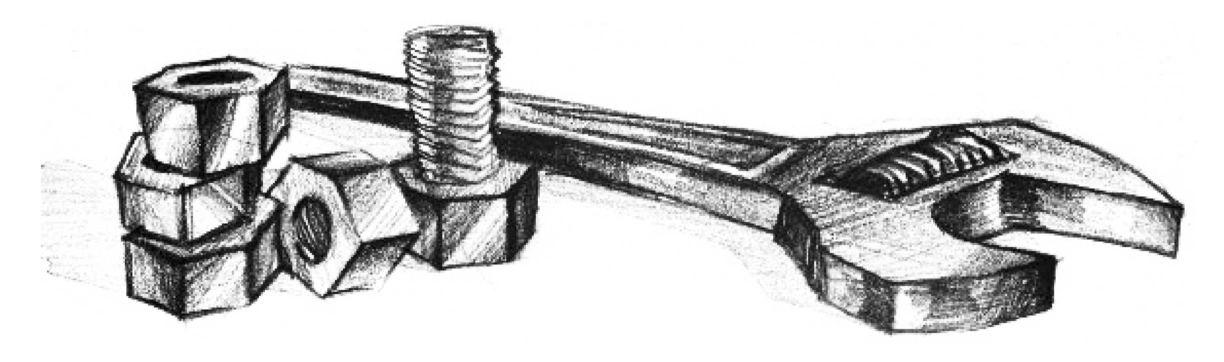
Ce rassemblement auquel ont répondu 800 personnes, était aussi l'occasion de se réapproprier collectivement le combat antinucléaire, de redevenir acteur de la lutte. Un appel à réagir pour se réapproprier, par l'action directe et collective, ce combat et la critique du monde absurde qui produit le nucléaire. Valognes est un symbole, car le Cotentin est une des régions les plus nucléarisée de la planète : de l'arsenal militaire de Cherbourg à l'usine de la Hague ou Flamanville avec sa centrale et son futur EPR ; des lieux de stockages de déchets radioactifs à la dernière saignée, une deuxième ligne THT traversant tout le département de la Manche pour rejoindre la Mayenne. L'appel public au camp de Valognes, dans le désastreux fracas post-Fukushima, naît du désir de sortir du stérile et rituel antinucléaire étatiste et institutionnalisé par les officines de Greenpeace, d'Europe Ecologie les Verts ou du Réseau Sortir du Nucléaire. Rassemblement réussi, par le nombre de participants, qui obligea le train Castor à partir une journée plus tôt, mais avec retard sur l'heure prévue, grâce à la mobilisation et à la résistance des manifestants partis du camp d'Yvetot Bocage.

En passant par le Chefresne et Montabot…

Ce renouveau dans la lutte antinucléaire d'action directe et sa prise en charge par le plus grand nombre, retrouva sa dynamique contre les lignes à hautes tensions mises en construction au mépris des populations locales. Cette lutte anti-THT a eu son point de fixation symbolique au Chefresne dont le maire (un des derniers) et une partie de la population refusaient la construction de pylônes sur leur commune. L'occupation du bois et du château d'eau permit de fixer et de donner une visibilité à la résistance. Durant de longs mois, cette lutte collective prit de multiples aspects : déboulonnages de pylônes, occupations de chantiers, blocages d'entreprises aux ordres de RTE et autres actions. Résistance au quotidien où militants solidaires et riverains, étaient regroupés dans de multiples collectifs locaux. Convivialité réconfortante et ouverture que l'on retrouvait dans les A.G. régulières, permettant de s'informer, d'échanger et d'avancer ensemble au gré des rencontres et des actions de chacun et chacune, malgré les divergences ou différences de sensibilités présentes. Mais dans le même temps, la répression s'organisait. La bienveillance gendarmesque des débuts n'allait pas tarder à laisser la place à une répression de plus en plus agressive et offensive des pouvoirs policiers et judiciaires dépendant du gouvernement PS-EELV nouvellement élu. Tracasseries en tout genre, contrôles d'identité tout azimut, convocations, gardes à vue, procès et quadrillage militarisé autour du Chefresne. Pressions et répression allant crescendo jusqu'à la manifestation de Montabot, le 24 juin (2) où 25 manifestants furent blessés, dont 3 gravement qui en garderont des séquelles. Une arrestation se traduira par une condamnation à trois mois fermes.

… jusqu'au tribunal de Cherbourg

C'est dans ce contexte d'intimidation et de répression contre toute résistance active antinucléaire, anti-THT (3), mais aussi contre les grands travaux inutiles tel «l'Ayrault-port» de Notre Dame des Landes, que tombe l'inculpation de trois participants au camp de Valognes. Tout cela dans le but de décourager toute opposition active d'où qu'elle vienne. Deux hommes et une femme seront accusés : «de complicité de destruction de biens d'autrui par l'effet de moyens dangereux pour les personnes, d'incitation directe ayant provoquée un attroupement de plusieurs centaines de personnes dont certaines étaient armées et d'organisation d'une manifestation sur la voie publique ayant été interdite». A noter que la SNCF voulait se faire rembourser 163 000 euros de dégâts supposés. C'est sur ces charges qu'ils et elle comparaissaient au procès de Cherbourg, le 9 octobre. Trois sur les 800 manifestants étaient ciblés par la justice, car coupables d'avoir donné des interviews à la presse. Par cette procédure, le pouvoir réduit la lutte collective à l'initiative supposée de trois individus qui ont répondu à la presse sur les raisons de ce rassemblement, et les transforme en responsables des actions et actes révélés ce jour-là. Ainsi, ce 9 octobre, sous une pluie fine et persistante, ce furent plus de 150 personnes solidaires qui accompagnèrent les trois inculpés et leurs deux avocats. Efficaces et offensifs, ces derniers firent remarquer qu'il n'y avait rien dans le dossier de l'accusation et que le minimum aurait été de fournir les preuves. Preuves inexistantes, dossier bricolé de «faits sortis de leurs contextes et ficelés bout à bout». A la fin de la plaidoirie et contre le procureur qui demandait six mois avec sursis pour l'un et trois mois avec sursis pour les deux autres, la dé-



1 Voir CA N° 216 : «Valognes : histoire d'un Castor» et «Notes sur l'appel au camp de Valognes et ses suites».

2 Voir CA N° 221 : 22-24 juin vers un rassemblement anti-THT et antinucléaire.

3 Voir CA N°223 : Nouvelles de la lutte anti-THT… et Aperçu des procès à venir et bilan des procès passés….

4 Coordination Régionale d'Information et de Lutte Anti Nucléaire. CRILAN qui a soutenu les manifestants du camp Valognes suite aux affrontements là où Greenpeace en dénonçait la violence. Il s'est solidarisé avec les luttes et les actions anti-THT là où EELV, rôdant comme des charognards, se contentait de les récupérer «médiatiquement» en ne soutenant que l'action non violente pour réenfermer la lutte dans le cadre institutionnel comme pour la demande d'enquête épidémiologique sur les méfaits des THT.

Comme pour toutes luttes en bute à la répression judiciaire les sanctions financières pèsent lourd. Un soutien financier même minime est demandé en solidarité avec tou(te)s les inculpé(e)s.
Pour tout soutien financier, chèques à l'ordre de APSAJ (Association Pour la Solidarité et l'Aide Juridique) 6, cours des alliés 35000 Rennes.

fense plaidera la relaxe tout simplement. Relaxe prononcée peu après délibération par le juge, à la joie et au soulagement de tous et toutes. Par ailleurs, ce juge ne manquera pas d'affirmer son autorité par l'annonce de poursuites pour outrage, contre les deux ou trois personnes, qui durant le procès se sont élevées bruyamment contre l'attitude désinvolte du procureur, face aux inculpés et leurs avocats, ainsi qu'aux présents dans la salle du tribunal.

C'est vers 14h00, qu'une AG regroupa une centaine de participants, dans une salle de cinéma retenue par le CRILAN (4). En débat : Comment continuer la résistance anti-nucléaire, contre des convois de déchets prochains provenant de Hollande et d'Italie ? Contre la THT ?… alors que la répression nous guette à la moindre action de résistance. Comment et où se retrouver pour débattre et échanger collectivement, sachant que l'occupation du «bois du Chefresne» a pris fin par décision unilatérale de l'ex-maire et propriétaire du lieu, après la violence et le choc de la répression, à Montabot le 24 juin ? Pour donner suite à ces interrogations, un rendez-vous a été retenu vers la mi- novembre à Coutances(5).

MZ
Caen le 15-10-2012.

5 Pour plus d'infos détaillées, voir : http ://stop-tht.org et antitht.noblogs.org ou http//valognesstopcastor.noblogs.org .

La ZAD vidée par César… Réagissons!

Depuis le 16 octobre, l'opération «César» expulse les occupant-e-s de la ZAD de Notre Dame des Landes. C'est un tournant décisif pour la résistance au projet du premier ministre. Ensuite viendront les habitant-e-s et enfin les exploitant-e-s agricoles… La solidarité et l'action sont à l'œuvre et la manifestation de réoccupation se prépare.

QUEL REEL RAPPORT DE FORCE ?

L'écrasant dispositif César (!) aligne 1200 flics suréquipés et toutes les machines possibles (hélicos, pelleteuses, camions, bulldozer…) face à quelques 150 squatteur-e-s pour imposer l'idée que toute résistance est inutile et que la réalisation du projet est inexorable !

Le préfet suit vraisemblablement les directives du premier ministre, ancien maire de Nantes et principal porteur du projet ; il n'y a que peu d'interpellations, et les flics n'utilisent pas leurs flash-balls (pour le moment). En dehors des lacrymos - moyennement dosées - et quelques coups vicelards, les flics se contentent devant les médias d'extraire les récalcitrant-e-s des maisons et des cabanes, malgré les jets de cailloux et de légumes.

Le but semble clair : provoquer le minimum de réactions de colère, de solidarités et d'indignation en faveur des expulsé-e-s, et contrôler la presse locale. Ayrault préfère user les protestataires !

Mais cette tactique risque de coincer sur la ZAD, bocage d'un millier d'hectares. Les occupant-e-s chassés reviennent, rouvrent des maisons fermées, et des renforts arrivent… L'inexorabilité de l'expulsion et l'inutilité de la résistance que la masse de flics mobilisés voulait inspirer aux opposant-e-s est en train de se transformer en image d'inefficacité, doublée d'un coût exorbitant de 500 000 euros par semaine… Mais peut-être n'est ce qu'une intox de plus pour légitimer aux yeux de l'«opinion» un durcisse-



ment de la méthode, indispensable pour en finir…

Pour le moment, quelques personnes ont été contrôlées, mises en garde à vue, mises en procès ou en comparution immédiate, condamnées à du sursis pour refus de prélèvement d'ADN, d'empreintes, de photos. Dans la lutte contre ce grand projet d'aménagement, l'image des acteurs et la bataille de la com. sont décidément centrales. Après une dizaine de jours, le préfet évoque des « terroristes » pour désigner les zadistes (1); des flics coupent les barbelés et le bétail divague sur les terres, et ceux qui filment ça se voient confisquer ou casser le matériel.

1 L'édition du 14/09/11 de Presse Ocean parlait déjà d'ultras pour effrayer et diviser.



2 Toujours prudent, pondéré même, il s'échine avec succès à ne pas se créer d'ennemi juré, et donc pas de réseau franchement hostile, hormis naturellement les milieux de droite, opposés par principe… La Casinière «AYRAULT FIN STRATÈGE» - 14/11/2002 -site de l'Express.

3 http://oclibertaire.free.fr/

POURQUOI AYRAULT MET-IL TANT LES FORMES ?

Pour devenir Premier Ministre en mai dernier, Hollande a exigé d'Ayrault qu'il fasse cesser la grève de la faim des opposant-e-s rendue au 28eme jour, en concédant une « trève » des expulsions. A quoi tient un grand destin ? Depuis la situation politique s'est sérieusement dégradée :

- chômage et perspectives économiques aggravées réduisant la marge de manœuvre financière du pouvoir, annulant certains chantiers ;
- popularités du président et du premier ministre en chute libre en un temps record, avec fermetures d'entreprises en rafale, mesures d'austérité annoncées et une récession camouflée ;
- Ayrault mis sur la sellette comme un fusible à chaque cafouillage gouvernemental, accusé de mollesse, d'indécision et lâchant du lest devant les patrons-pigeons, les propriétaires d'œuvres d'art, les bistrotiers, les flics, les pharmaciens, PSA, Mittal… ;
- remise en cause de la formule des PPP (partenariats Public Privé choisis pour le projet d'aéroport d'AGO-VINCI), calamiteux pour le budget de l'Etat (surcoûts de 40 %) alors que l'exécutif Sarko-Fillon les présentait comme la panacée.

Si Ayrault s'accroche à son projet d'aéroport, il le gère prudemment (2) pour éviter le dérapage fatal (façon Rainbow Warrior pour Hernu ou Décembre 95 pour Juppé). De plus, Ayrault ne peut que se méfier d'une lutte environnementale dans un département où par deux fois EDF a échoué à installer une centrale nucléaire, dans une Bretagne malmenée par les marées noires, les porcheries industrielles mais qui garde en mémoire Plogoff. Les opposant-e-s ont réussi à dégrader l'image du projet : le 12 octobre dernier devant un patronat un peu dubitatif, les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loire-Atlantique se disaient prêts à mener cette bataille médiatique et à renverser la vapeur : belle reconnaissance de l'impact de la lutte ! Au point que de dignes patrons nantais ont exhumé l'ACIPRAN, une association pro-aéroport en sommeil depuis 2003 pour contrecarrer un petit bruit de fond selon lequel l'aéroport ne va pas se faire… Morbleu ! Même les bourgeois en parlent ! La lutte contre le projet est gagnable, encore faut-il que la résistance s'élargisse, se renforce en pertinence, inventivité et contre une instrumentalisation par les forces institutionnelles qui veulent une lutte citoyenne, formatée et lisse pour en faire leur beurre !

LA SOLIDARITÉ A L' OEUVRE…A QUAND LA DÉMOCRATIE?

Alors que les relations entre les zadistes et la coordination anti-aéroport étaient «diplomatiques», l'opération policière a rebattu les cartes. Une logistique conséquente s'est mise en place, permettant aux plus lestes de «rester sur le terrain». Nourriture chaude, vêtements, matériel sont récupérés et mis à disposition : des outils sont encore recherchés pour la manifestation de réoccupation qui se prépare. L'opération César aurait-elle ressoudé le village des irréductibles gaulois, si prompts à se diviser ?

Cette union sacrée doit être l'occasion de mettre les choses à plat : si les zadistes et leurs partisanes se révèlent bien utiles en première ligne de défense, la discussion et les moments de choix politiques doivent alors être partagés ! Déjà en juin, un texte «Moratoire sur l'aéroport : une farce qui ne nous fait pas rire» (3) posait clairement la question de l'absence de discussions sur la stratégie adoptée ouvertes aux participantes de la lutte.

Une association comme l'ACIPA (revendiquant 3000 adhérents pour légitimer sa place à la direction de la lutte) s'est révélée incapable de sortir ses encartés de leur hibernation, même à la manifestation nantaise du 20 octobre après cinq jours de grandes manœuvres. Et que dire des 45 associations, ONG, syndicats et partis qui forment la coordination ! Le 25 octobre, Greenpeace et une dizaine d'associations faisaient une conférence de presse à Paris pour envoyer une lettre ouverte de protestation à Ayrault contre les expulsions en cours. Quand les Zadistes sont dans la boue jusqu'aux genoux, est-ce normal de voir s'exprimer en leur nom le directeur pour la France d'une multinationale de 1200 salariés avec un budget annuel de 200 millions comme Greenpeace?

Sans même évoquer EELV qui se pousse du col dans les médias pour parler de la lutte, mais qui reste plus que discrète sur le terrain. Difficile d'être au gouvernement, à la chambre, et bien accueilli par le peuple !

Après la manifestation du 24

mars dernier préparée avec toutes les composantes de la lutte, le bureau de la coordination a verrouillé le débat politique, retranché derrière les grévistes de la faim. Seule la répression d'un exploitant agricole et d'un zadiste le 26 juin et leurs procès concomitants fin août ont relancé une certaine ouverture... Et quelques signes indiquent que, pour certain-e-s rien ne doit changer dans l'ordonnancement de la lutte : troupes et état-major doivent rester à leurs places.

La manif de réoccupation de la ZAD sera un moment important qui devrait tenter de rallier au moins autant de participation que la manifestation du 24 mars dernier . La date fixée est le 17 novembre ; sur le site de l'OCL, un suivi avec toutes les infos nécessaires.
Voir aussi zad.nadir.org

PERSPECTIVES

Le 20 octobre, une réunion prévue de longue date et organisée par le groupe Hors-Piste et des participant-e-s du cortège anticapitaliste du 24 mars voulait poser un certain nombre de points, avec les groupes d'opposants à l'aéroport de différentes villes de l'Ouest (Châteaubriand, Redon, Vannes, St Nazaire, Rennes, ...), des membres de la coordination et de la ZAD. Bousculée par l'actualité, la réunion a tout de même abordé les questions de structuration interne et d'assemblée de lutte (avec mandats tournants, réunions mensuelles ou bimensuelles dans un lieu tournant également, ouvert aux individus), de communication intérieure et extérieure, de soutien extérieur aux expulsé-e-s, avec des actions possibles. Pour qu'un changement dans le fonctionnement intervienne, il faudra à la fois un refus du suivisme et une préoccupation unitaire, deux dimensions pas forcément majoritairement partagées.

Mais d'ores et déjà un fonctionnement assembléaire s'impose pour préparer la manifestation de réoccupation. Ce sera peut-être l'occasion d'instaurer une démocratie interne à la lutte pour en dynamiser tous les aspects, même si cela ne gomme pas magiquement les écueils. Ce pourrait être l'occasion de faire la jonction avec d'autres luttes en cours, comme la mobilisation actuelle à Nantes sur les sans logis ou sur les licenciements à Alcatel Lucent à Orvault, ville de la métropole... La critique du projet d'aéroport porte en effet un questionnement sur le travail, l'utilité sociale des productions et sur la critique de la société industrielle et de son aménagement. Que ce soit les résistances au nucléaire, aux lignes à grande vitesse, aux autoroutes ou à l'aéroport, l'anticapitalisme les traverse toutes.

Nantes, le 23 /10/12.

Non à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes Non aux expulsions

ILS L'ONT FAIT !

Ce mardi à l'heure du laitier le gouvernement socialo-écologiste a envoyé ses chiens pour briser la résistance qui s'était installée à Notre-Dame-des-Landes (en Loire-Atlantique) contre le projet de nouvel aéroport. Il a fallu moins de six mois au pouvoir pour que son vrai visage de haine contre ceux qui osent essayer de l'empêcher de bétonner en rond se dévoile aux yeux du plus grand nombre. Plus de 1000 policiers ont entamé une véritable opération de nettoyage pour expulser des habitants opposés au projet et installés depuis des mois ou des années sur le futur chantier et détruire les maisons qu'ils avaient construites. L'ordre policier se met méthodiquement en place : après les expulsions des campements de Roms et celles de différents squats dont le CREA à Toulouse, ce sont toutes les révoltes sociales, qui ne peuvent manquer de naître contre leur crise, qui sont visées.

Le projet de nouvel aéroport, comme tous les grands travaux ruineux et inutiles (autoroutes, lignes à grande vitesse, nouveau réacteur nucléaire et ses lignes à haute tension...), est imposé aux forceps. Ce défrichement productiviste des espaces ne répond pas aux besoins réels des populations, mais à la nécessité pour des multinationales capitalistes (ici Vinci) de maintenir à tout prix leur logique de profit, fût-ce au prix de la répression et du saccage environnemental. Le discours du gouvernement, dirigé par Ayrault, le premier promoteur de cet "ayraultport", sur les "gisements de croissance et d'emplois" ne témoigne, dans un capitalisme peinant à trouver de nouvelles sources de profit, que du soutien permanent et indéfectible de l'Etat à ce modèle mortifère, à cette fuite en avant dans le saccage social et environnemental. Il y a eu l'épisode des patrons-pigeons et le refus de s'affronter aux plans de licenciements de l'industrie automobile. Maintenant, cette provocation contre le mouvement social signe l'obstination du gouvernement dans sa logique productiviste. Face aux résistances des populations, ces "partenariats privés d'utilité publique" reflètent aussi la volonté du pouvoir de quadriller toujours plus nos espaces de vie pour les mettre sous contrôle.

Nous appelons à manifester par tous les moyens à notre disposition notre solidarité avec les habitants de la ZAD .

Alternatifs 86, Collectif poitevin pour l'arrêt immediat du nucléaire (COPAIN), Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux, DAL 86, Démocratie réelle, FA 86, Les amis de la Terre 86, OCL Poitou, NPA 86.

premier rassemblement mercredi 24 octobre
18 h parvis Notre-Dame

Solidarité avec les expulsés de la ZAD

Capécure 2020 : la voie de l'aquaculture ou le masque du désastre

Désignée «Plate-forme Européenne» de la transformation des produits de la mer, la zone de Capécure est confrontée à l'incertitude d'un approvisionnement soutenu et constant de matière première (1). Elle fait face aux contradictions inhérentes à l'exploitation du milieu naturel aux conditions du capital : maintenir le taux de profit dans une période de crise de l'approvisionnement imputable à la raréfaction de la ressource. Derechef, la réaction des patrons du secteur s'apparente à une course effrénée vers l'inconnu. Après le fiasco du projet «Hub-port» et des «Bateaux à Grande Vitesse» (2), voici venu le temps de l'aquaculture, nouvelle sirène de la filière.

1. Actuellement la pêche boulonnaise débarque à l'année 50 000 tonnes dont 37 000 de poisson frais.

2. Un investissement gagé par des fonds publics et servi par un discours tehno-scientiste imaginé comme la solution logistique à l'acheminement express de la ressource. Ce projet s'est soldé par un échec économique retentissant.
Lire à ce sujet : «Fortunes de mer, lignes maritimes à grande vitesse, les illusions bleues d'un capitalisme vert».

3. Pour une critique de l'approche «anti-industrielle», lire Ch.VII Les remous de la crise : «la quête d'une alternative...» op.cit. p 82.

4. in : «La pêche artisanale rattrapée par le productivisme», Courant Alternatif n°été 2008. Consultable sur

Lors d'une action de blocage du port en 2009, des marins boulonnais s'interrogeaient sur l'avenir de leur métier : «Pêcheurs depuis 400 ans, mais pour combien de temps encore ?». Les contradictions qui taraudent le secteur : une hausse continue de la demande sur le marché mondial contrariée par une baisse alarmante de la ressource, précipitent l'activité dans une crise écologique et sociale profonde dont l'issue paraît désormais fatale.

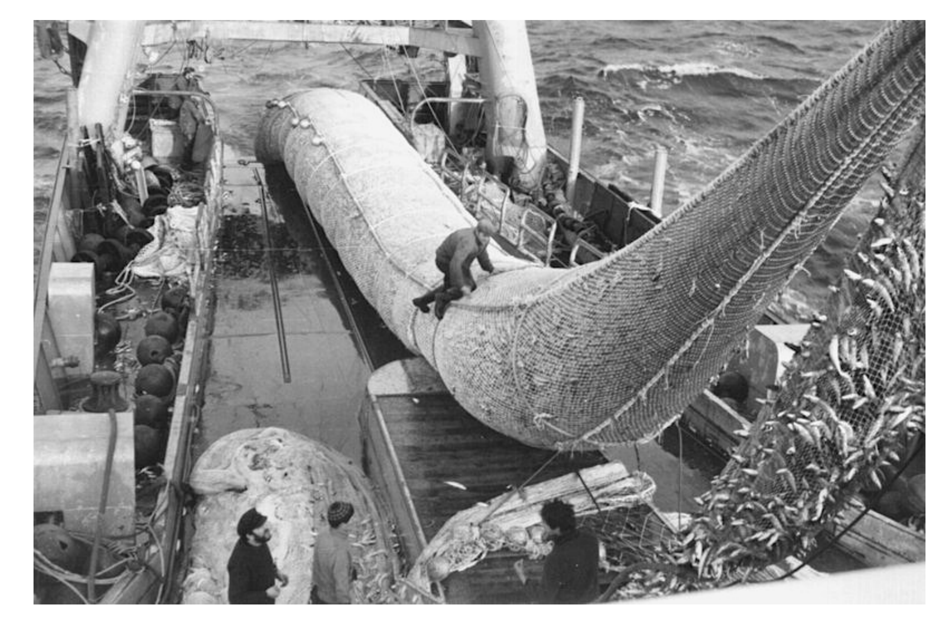
Pêche : le capital condamne le secteur à la marginalisation

L'impasse dans laquelle s'est abandonnée l'activité n'apparaît à certains que sous l'aspect d'un productivisme débridé (3). Pour autant, l'effondrement en trois décennies des tonnages débarqués n'incombe pas au seul secteur de la pêche industrielle. L'observation attentive d'une pêche artisanale accablée des mêmes maux, a mis à jour le caractère global et peut être inéluctable de la crise actuelle (4). On constate par ailleurs que l'ensemble des dispositions techniques appliquées à l'un comme à l'autre des deux secteurs, tels que la réduction du nombre de jours en mer et du maillage des filets, voire l'exploitation d'espèces de grands fonds, n'est jamais parvenu à enrayer le processus. Au final, le bilan est accablant

Néanmoins, ces manifestations locales d'un marasme qui n'épargne aucune pêcherie à la surface du globe, ne peuvent s'interpréter à la seule lueur d'une exploitation irraisonnée de la ressource. Ni d'ailleurs comme le résultat d'une surcapacité des outils de pêche qu'il suffirait tout bonnement de réguler. Elles sont d'abord le fruit d'un rapport social d'exploitation et de domination des hommes et de la nature. Ce rapport a une histoire et s'est imposé jusqu'à aujourd'hui par étapes successives. Il a également une fonction précise, celle d'exploiter l'écosystème jusqu'aux limites de l'épuisement dans le seul but de servir les intérêts de quelques uns.

Conscients dès le départ que la prospérité de leurs affaires dépendait du coût et de l'abondance de l'approvisionnement, les industriels de la transformation parvinrent à imposer leur tutelle aux activités d'extraction : «Jusqu'au tournant du vingtième siècle, la pêche en mer demeurait, au même titre que le travail de la terre, une activité rythmée par le cycle des saisons (...). En imposant leurs conditions aux pêcheries, les industriels de la conserverie recevront un approvisionnement de matière première dorénavant soumis aux impératifs du marché. Dès lors, les rapports de productions capitalistes -étayés par les «plans de soutien» de l'Etat à l'activité- s'appliqueront méthodiquement aux hommes comme à la ressource, ouvrant une époque ininterrompue de crises.» (5)

Par la suite, l'activité adoptera, bon gré mal gré, le modèle de la Politique Agricole Commune, la PAC, soutenue par les aides publiques d'Etat et celles de l'Europe. Dès lors que la diminution de la ressource eu atteint un seuil critique, susceptible de menacer la réalisation du taux de profit, la réponse de l'Etat fut immédiate. Elle consista à distribuer des droits de propriété privée sur la ressource halieutique commune appelés «quotas». Si pour l'Etat le recours à la pratique des quotas s'affiche comme le moyen d'enrayer la surexploitation



des fonds, il permet d'abord et à court terme, de maintenir le taux de profit en rationalisant l'activité. Après plusieurs années de cette politique, la démonstration est faite que la concentration du secteur entre les mains d'un nombre toujours plus réduit d'exploitants n'offre aucune perspective de reconstitution des stocks. Tout juste permet-elle la réalisation du taux de profit par le partage d'une manne décroissante de matière première entre les mains d'équipages chaque année moins nombreux.

C'est donc dans ce contexte qu'il faut appréhender l'annonce faite d'une prochaine implantation d'un élevage industriel de saumon dans le boulonnais.

Tableau comparatif des tonnages pêchés à Boulogne-sur-mer : en 1976 et 2009.

Cabillauds :	6 345 tonnes	en 2009 : 1 390 tonnes.
Harengs :	15 293 tonnes	en 2009 : 2 438 tonnes.
Lieux noirs :	35 526 tonnes	en 2009 : 3 641 tonnes.
Lingues :	8 417 tonnes	en 2009 : 1 053 tonnes.
Maquereaux :	18 524 tonnes	en 2009 : 3 295 tonnes.
Merlans :	19 836 tonnes	en 2009 : 6 930 tonnes.

Sources :
-Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.
-Le CRI du boulonnais n° 6. Janvier février 1978.

L'aquaculture dans le boulonnais : main dans la main, patrons et politiciens

Réunis au sein d'une mission crée par le Conseil Régional et la CAB baptisée «Capécure 2020», les politiques de la région et les patrons du secteur parient ensemble sur l'élevage industriel de poisson, et de saumon dans un premier temps (6). Ainsi pour le socialiste Percheron, il ne s'agit rien moins que de : «transformer les menaces qui pèsent sur le secteur en opportunités» (7). Objectivement, faire le choix de l'aquaculture revient à précipiter tout en l'annonçant la fin de la pêche en milieu naturel. En octobre 2011, le patron de la Coopérative Maritime d'Etaples affirmait lors d'une visite en délégation d'un site de production danois que l'origine de la ressource lui importait peu. Il en conclut à cette occasion que, face au coût de la modernisation des outils de pêche, il choisissait sans hésiter d'accélérer la reconversion vers l'aquaculture. La CME ambitionne donc de créer dans un premier temps 6 bassins capables de produire 85 tonnes de saumon tous les deux mois, soit un total annuel de 500 tonnes, avec une main d'œuvre limitée à trois salariés ; c'est à dire moins que celle d'un équipage de pêche artisanale (8). Cette prétendue réponse à la sur-exploitation des fonds, mais véritable garantie d'approvisionnement pour les industriels de la transformation, signe la disparition à terme de l'activité. Elle achève son intégration définitive aux conditions de la production capitaliste. Dorénavant, une pêche marginalisée et labellisée servira indirectement les plans de la touristification appelée de ses vœux par les édiles locaux. Aux côtés de centaines d'anneaux réservés aux plaisanciers, on imagine déjà les derniers pêcheurs offrir le spectacle discret de scènes désormais folklorisées (9).

Les promoteurs d'un capitalisme Vert

Parmi les soutiens au projet, les Verts locaux et leurs élus régionaux arguent d'une pareille nécessité imposée par la raréfaction de la ressource alors que ne cesse de croître la demande alimentaire mondiale. Curieuse démonstration que celle qui prétend s'opposer à un productivisme mortifère en empruntant les chemins de sa reproduction sous une forme plus artificielle encore. A leurs yeux, l'application de quelques dispositions d'ordres environnementales offriraient des conditions acceptables à la substitution d'un mode d'exploitation hors sol. La première serait la certification du site par l'emploi d'une alimentation d'élevage d'origine «bio» ; la seconde consisterait à sélectionner précautionneusement l'emplacement des sites afin de ne pas dénaturer le littoral et porter préjudice «au développement touristique». En définitive, les Verts en sont réduits à promouvoir les intérêts de deux secteurs l'un comme l'autre particulièrement nuisibles à l'homme et à la nature. Ce postulat pour un «capitalisme vert» abandonne donc la décision entre les mains des laboratoires de recherche entretenant par surcroît l'illusion d'une résolution technicists de la question sociales et écologique. Et quant bien même une alimentation d'origine «bio» se révélerait-elle possible, qu'elle n'abolirait pas la toxicité intrinsèque d'un élevage de type industriel (10). Son caractère concentrationnaire est à l'origine d'une longue chaîne de nuisances aux conséquences sanitaires parfois dramatiques que de multiples épidémies (bovines, aviaires, porcine...) ont révélé ces dernières décennies. Le seul inventaire des dangers réels et des menaces en germe que fait planer cette activité sur le vivant terminera de nous convaincre qu'elle ne diffère en rien de son homologue agricole.

Un marché juteux et attractif

Parmi les différents secteurs de l'agro-industrie l'aquaculture est celui qui connaît actuellement la croissance la plus rapide. Dans les pays industrialisés, son exercice repose sur l'élevage intensif de poissons prélevés en milieu naturel et reproduits par sélection en captivité. En moyenne, 3 à 5 kg de poissons extraits de la mer et transformés en denrées piscicoles sont nécessaires à la production de 1 kg de poisson d'élevage. Les aliments employés se présentent sous la forme de granulés ou d'une pâte appelés «moulée» produite à partir de farine ou d'huile prélevés sur les stocks naturels. Ce rendement, apparemment aberrant, se révèle pourtant très profitable. Le secteur de la pêche minotière, aux mains de quelques consortiums internationaux compte pour un tiers

le site de la Mouette Enragée : http://lamouetteenragee.over-blog.com

5. ibid.

6. Un PLDE (Plan Local de Développement Economique) établi par le Conseil Régional fixe la marche à suivre à l'échelon inférieur par la CAB : (Communauté d'Agglomération du Boulonnais).

7 . http://www.agglo-boulonnais.fr

8. in Le Marin «L'aquaculture danoise séduit les boulonnais.», vendredi 11 novembre 2011.

9. L'actuel PLDE privilégie deux filières majeures : le secteur halieutique et le tourisme.

10. Précisons qu'à la différence de leurs cousins industriels, les saumons «bio» peuvent être porteurs d'une bactérie : la listeria monocytogène.

des captures mondiales, soit 25 à 30 millions de tonnes pêchées chaque année. L'activité connaît par ailleurs un mouvement de concentration qui progressivement le fait glisser sous le contrôle des géants de l'agro-alimentaire. L'extraction massive d'espèces de faible valeur recyclées en farines pour l'élevages intensif de porcs ou de poissons, bénéficie en prime de la forte hausse du prix des protéines végétales comme le tourteau de soja. L'heures des protéines végétales de substitution n'a pas encore sonnée, d'autant que pour mémoire, le saumon qui semble recueillir les faveurs des patrons boulonnais est un poisson carnivore…

Les OGM bientôt planche de salut ?

Les formes de pollutions qu'engendrent les fermes d'élevage sont multiples et maintenant bien connues. Certaines tiennent à l'utilisation de produits chimiques destinés à éviter l'agglomération de déchets sur les infrastructures ou à éliminer les maladies et les parasites. Le recours aux engrais et aux antibiotiques est une nuisance d'une autre nature encore. L'excrétion fécale et la décomposition de l'alimentation animale entraînent pour leur part la prolifération d'algues toxiques, tandis que l'accumulation des différents déchets produisent d'importantes quantités d'azote (nitrate, ammoniac), de phosphore (phosphate) et de carbone. Enfin, un dernier préjudice, et non le moindre celui là, résulte de l'hybridation opérée entre les individus échappés des sites d'élevages et la population sauvage des milieux naturels dont les cartes génétiques diffèrent. La fuite d'individus issus de la sélection artificielle représente donc une véritable menace pour la biodiversité et à terme, pour l'existence même du saumon sauvage (11).

Mais le pire reste à venir. Aux Etats-Unis, une société spécialisée dans les biotechnologies est parvenue à fabriquer un saumon transgénique. La Food and Drug Administration pourrait bientôt autoriser la commercialisation de cet OGM à qui la greffe d'un gène fabriquant une protéine «antigel» lui assure une croissance deux fois plus rapide que son homologue sauvage (12). Une chose est certaine, l'abjection tehno-marchande et son cortège de catastrophes à retardement s'introduit dans nos vies chaque jour d'avantage …

Le secteur de la transformation : concentration et trans-nationalisation

A la fin des années 70, la salaison et le saurissage sont les principales activités de transformation de la ressource. On dénombre alors une dizaine d'entreprises de conserverie. Le capital de la plupart d'entre-elles est encore d'origine familial. Elles salarient autour de 550 travailleur-ses essentiellement dans des taches de transformation. A cette époque, le procédé de surgélation s'impose et marque un tournant important dans l'histoire du secteur. Il transforme les techniques de production et hâte la disparition de celles jugées les plus obsolètes, mais avant tout, il conduit les changements dans la composition du capital et peu à peu, la trans-nationalisation devient la règle. En trente ans, la zone portuaire de Capécure passe d'un pôle de production locale à vocation régionale et nationale à celle d'une plate-forme d'import-export à destination du marché européen. Pour seul exemple, l'une des dernières usines à s'implanter appartient à un groupe d'origine norvégienne travaillant à lui seul un quart de la production mondiale de saumon d'élevage.



Cette entrée de capitaux internationaux par l'entremise de groupes comme Nestlé-Findus, Gelmer, Pêche et Froid, a commandé un changement d'échelle qui se poursuit toujours aujourd'hui. Ainsi, à la faveur de la crise qui frappe l'Islande, l'entreprise Gelmer du groupe Icelandic est passée, tout comme la société allemande Pickenpack Hussman & Hahn, sous l'aile de Pacific Andes, un conglomérat chinois enregistré en bourse à Singapour et comptant comme l'un des dix plus gros fournisseurs de poissons congelés dans le monde. Pour la petite histoire, la multinationale est en possession de toutes les certifications légales labellisée «développement durable».

La restructuration du secteur a simultanément entraîné la modification de la composition de la main d'oeuvre. A mesure que le nombre de travailleurs de la production reculait, celui des services et de la maintenance augmentait de manière significative (emballage, entreposage frigorifique, conditionnement de surgelés…), à l'égal de celui de la logistique. Le transport de marée est devenu le pivot du secteur et emploie à lui seul 600 personnes ; la gare routière, première de cette taille en Europe, compte 112 portes d'embarquement.

La fonction de la recherche ou l'art d'accommoder les restes

La recherche est appelée à jouer une rôle important dans l'avenir de la filière. Elle remplit plusieurs fonctions dont la première d'entre elles est de rationaliser l'extraction de la ressource. Comme nous l'avons déjà évoqué, il s'agit dorénavant de gérer au mieux des stocks atrophiés. Les laboratoires travaillent donc à mettre en adéquation l'état de ces stocks avec leur futur exploitation à l'issue d'observations, d'études et de rapports dûment établis. De son côté, l'Etat arrête le cadre légal, distribue les quotas et en garantit un usage rigoureux. Mais désormais, c'est du côté de la formation que les patrons placent leurs attentes. La modernisation de l'outil de production et l'obtention de gains de productivité passent par la chasse aux subventions publiques en s'appuyant sur les centres de recherche et de formations régionaux (13). C'est le rôle que joue actuellement le «pôle de compétitivité labellisé», appelé Aquimer, par ailleurs actif promoteur de l'élevage de poisson hors sol. Enfin, l'un des enjeux sera de s'attacher les grâces du monde universitaire (14). Les travaux du futur «Campus de la mer», s'il voit le jour, viseront d'abord à maximiser la plus value du secteur (15).

11. Le saumon est bien présent au large de la côte d'Opale, certes en nombre réduit, et on le confond le plus souvent avec la truite de mer.

12. in http://www.aquabounty.com/

13. Les cadeaux aux patrons se font sous la forme de mise à disposition de subventions publiques. Un exemple parmi d'autres : «Haliocap» crée par la CAB et qui a pour objectif de : «permettre à des créateurs de minimiser leurs investissements de départ (…), à des entreprises extérieures de s'implanter rapidement». http://www.haliocap.fr

14. On retrouve : le Conseil Régional, la CAB, l'Université du Littoral, Côte d'Opale, Ifremer, Nausicaa, Aquimer, le Centre d'expérimentation et de Valorisation des Produits de la Mer (CEVPM), l'Afssa, la ville de Boulogne, Lille I, le conservatoire du Littoral travaillent ensemble pour faire que Boulogne devienne le siège de l'Université de la Mer. Aquimer est subventionné par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations.

15. Le «Campus de la mer», pour-

Ainsi, pour répondre à une consommation de poisson en hausse de 3 % par an quand la ressource est au plus bas, les industriels de la filière joueront la carte des produits à forte valeur ajoutée et destinés à une certaine clientèle ; en substance, la petite bourgeoisie. Les stratégies marketing s'y emploieront en recourant à la labellisation et à la certification, gages de qualité appréciés de ce milieu. Les laboratoires travailleront ainsi à dissoudre une matière qui se fait rare dans des produits toujours plus sophistiqués et à un prix prohibitif. Pour la masse, largement exclue de la consommation régulière de poisson, les même industriels fabriquent déjà les erzatz que l'on sait à partir d'espèces d'importation et de faible valeur.

Le grande retour de la question alimentaire, ici et partout dans le monde

Ce n'est donc pas seulement la question de la survie d'un milieu naturel qui est ici posée. Ni d'ailleurs la manière dont on s'applique à l'exploiter. C'est au final et surtout celle de l'accès à la nourriture qui, de nouveau, réoccupe une place centrale. Au delà de sa dimension culturelle, elle porte en elle toutes les contradictions de ce système puisqu'elle redevient progressivement un enjeu entre les classes. Alors, répétons le, la bouffe est d'abord une question de classe ! Du reste, quelle autre question mieux que celle là nous amène à nous interroger sur ce que l'on souhaiterai produire, pour qui et comment.

L'exploitation de la main d'oeuvre

La filière ne concentre plus exclusivement ses activités sur le port. Seules 54 des 140 entreprises du secteur sont encore implantées en bord de mer. Les patrons qui affirment se «soucier de la ressource mais aussi des hommes», y exploitent l'une et les autres dans de semblables conditions. Les usines, des PME pour la plupart d'entre elles, emploient chacune quelques dizaines ou centaines de salariés. La mécanisation et la rationalisation du procès de production a entraîné une forte croissance de la productivité couplée à une baisse tendancielle de la part de la rémunération. En règle générale, le salaire égale un smic le plus souvent agrémenté de primes. Après une formation débouchant sur un CAP, BEP ou équivalent mareyage, un fileteur obtient le statut d'ouvrier qualifié (P1,P2) et gagne le smic horaire, soit 9 euros brut de l'heure. Les travailleurs paient cette productivité accrue par une augmentation des accidents de travail et des maladies professionnelles. Le travail est posté, cadencé, les gestes mécanisés et répétitifs prolongent le mouvement des machines. Un ouvrier de la Scamer, filiale du groupe Intermarché avoue : «C'est le dégoût de venir travailler, et la maladie aussi. Mais surtout le manque de motivation. Nos primes, c'est ce qui fait nos salaires. Il n'y a pas de reconnaissance» (16). Comme partout, la précarité et la flexibilité se sont répandues dans l'ensemble du secteur. Le volant d'intérimaires représente 10 % des effectifs de la filière et ce nombre augmente en saison. A titre d'exemple, l'usine du groupe norvégien Marine Harvest emploie actuellement 125 personnes en CDI et 70 intérimaires, soit plus d'un tiers de l'effectif global en contrat précaire. Tout comme le travail au noir, le temps de travail non rémunérés est dans les usines du secteur monnaie courante, le plus souvent sous la forme d'heures supplémentaires non payées. Sombre tableau, où le patronat en position de force impose sa loi. Ces derniers mois, la Société Findus propriété du groupe «Lion Investissement» a obtenu des travailleurs l'abandon d'un tiers de leurs RTT et des temps de pause à l'issue d'un chantage à la délocalisation. Ce genre de menace précède systématiquement un mauvais coup à venir, souvent plus dur encore. Les exemples ne manquent pas. Et en effet, quelques semaine plus tard, les ouvriers apprirent que l'actionnaire souhaitait vendre l'entreprise.



Reconnaissons qu'actuellement la combativité ouvrière est faible dans la filière, mais elle n'est pas non plus inexistante. En 2010, de multiples actions de terrain menées durant les journées de mobilisation contre la casse des retraites le furent grâce à la détermination d'un certain nombre de travailleurs du secteur.

xavier. Boulogne-sur-mer.

rait accueillir en son sein une école d'ingénieur. Il est vrai qu'en terme de d'image de marque, le diplôme d'ingénierie surclassera le maintenant si commun «Master» universitaire...

16. in «Capécure : des employés de la Scamer dénoncent leurs conditions de travail». La Voix du Nord 08.10.2009



Il y a deux ans, la prison Bellecour…

***Le 21 octobre 2010**, au plus fort de la mobilisation contre la réforme des retraites, 700 personnes venues manifester ou simples passants, se sont retrouvés pendant plusieurs heures place Bellecour, à Lyon,dans une immense garde à vue à ciel ouvert, encerclés par un dispositif policier guerrier, harcelés, insultés, gazés, flashballés, arrosés, filmés, fouillés, contrôlés, voir pour certains emmenés au poste sans aucun motif ni explication.*

A la suite de cet événement, un collectif très large s'est créé pour dénoncer ce dispositif qui tend à faire reconnaître la répression préventive comme légitime, mais qui, et c'est sans doute plus grave, criminalise le mouvement social pour mieux l'étouffer. Ce collectif a porté plainte contre l'Etat pour «détention arbitraire», «violation des libertés individuelles et du droit de manifester», «discrimination, insultes racistes et tri au faciès», «violence et provocations policières» dans le cadre d'un mode de détention appelé kettling ou bouilloire (cette méthode consiste à bloquer des milliers de manifestants en utilisant des barrières mobiles et d'immenses forces de police, pendant des heures et des heures, sans possibilité d'accès à de l'alimentation, de l'eau, aux toilettes ou soins médicaux ; les manifestants sont ensuite photographiés et fichés, évidemment sans qu'ils n'aient commis aucun délit ou aucune infraction). L'instruction est en cours, après avoir été empêchée pendant deux ans.

Au sein du collectif, un noyau plus actif ne souhaite pas se contenter de cette plainte qui risque fort de ne pas aboutir ! D'autant plus que les britanniques qui ont porté plainte pour les mêmes raisons (événements du 1er mai 2001 à Londres) se sont vu déboutés par la justice britannique puis, récemment, par la cour européenne des droits de l'homme ! L'arrêté de la cour et son argumentaire laissent sans voix : «la limitation de la liberté de mouvement ne peut être considéré comme une privation de liberté si elle se fait dans l'intérêt de la société…», «toute personne sensée vivant dans une démocratie moderne doit raisonnablement s'attendre à être retenue, ou du moins admettre qu'il était légitime pour la police de la retenir dans un espace limité…». Quant à la méthode d'enfermement utilisée (kettling) elle est reconnue comme légitime car «il faut bien que les pratiques de la police évoluent avec une société où les moyens de communication permettent de regrouper rapidement des populations importantes augmentant ainsi le risque d'émeute»… sans commentaire ! (1) Cette plainte cependant a l'intérêt de nous donner accès à l'ensemble des documents de la police : audio, photos, vidéo, courriers, échanges téléphoniques, arrestations, jugements, rapports, etc… saisis par le juge d'instruction, et de nous permettre ainsi reconstituer les faits.

Nous savons que la répression policière va de pair avec l'intensification de la politique économique néolibérale. Elle est l'organe de contrôle des populations, nécessaire pour maintenir un modèle capitaliste qui aujourd'hui, au bord du gouffre, renforce la pression et laisse les populations exsangues. Ce contrôle des populations s'est intensifié ces dernières années (sous Sarkozy, mais il n'y a aucune raison pour que cela change aujourd'hui !). Il a été rendu possible par une déréglementation du travail, qui, au-delà du travail lui-même, désorganise les groupes sociaux rendant ainsi la mobilisation salariale difficile. Cette déréglementation s'est accompagnée de tout un arsenal de lois limitatives, liberticides (25 en 5 ans). Ces lois criminalisent les individus qui, d'une manière ou d'une autre, sortent du rang, autorisent des arrestations préventives sur la base d'un risque hypothétique et interdisent les regroupements non autorisés. Les individus isolés, sans groupe social d'appartenance se retrouvent ainsi la proie d'un système qui les surveille au nom de la paix sociale.

Arrêtons-nous sur la manière dont l'état procède pour que «l'opinion publique» approuve ces lois liberticides, car c'est le même processus qui a été utilisé en octobre 2010 à Lyon pour légitimer l'enfermement des manifestants à Bellecour. Olivier Cahn propose une étude détaillée des processus qui ont amené à ce qu'il appelle la domestication de la rue protestataire. A travers l'étude de la répression des black blocs dans les rassemblements altermondialistes, mais aussi de l'affaire «Tarnac (2), il montre comment l'Etat a progressivement remis à l'ordre du jour la menace terroriste de «l'ultra gauche, mouvance anarcho-autonome» comme il la nomme, en créant des événements médiatiques qui deviendront prétexte à l'intensification de la répression policière sur l'ensemble de la population.

«L'ultra gauche…», nébuleuse polymorphe est un «ennemi» récurrent régulièrement agité par le ministère de l'intérieur. Il mobilise et rassemble l'opinion publique qui voit à travers elle, un risque de déstabilisation voire de guerre civile. Il diffère des «ennemis extérieurs» qui menacent la société et qu'il faut alors tenter d'empêcher d'entrer (menace terroriste). Cet «ennemi intérieur» désigne une catégorie de la population qu'il va falloir repérer et mettre au ban de la société. Cet ennemi resurgit dans le discours sécuritaire de l'Etat (3) dans le contexte particulier des «émeutes urbaines» de l'automne 2005 et du mouvement anti-CPE du printemps 2006. Il est «destiné alors à se substituer -au moins pour un temps- aux «violences urbaines» après les échecs subis par le gouvernement». Le processus est toujours le même : il y a d'abord une situation critique (ex : printemps 2006) qui déstabilise la sécurité intérieure et qui nécessite alors la constitution d'un nouvel ennemi intérieur contre lequel l'état va pouvoir démontrer sa capacité à maintenir l'ordre et reprendre ainsi la main. Va être désigné un groupe impliqué dans des actes (même rares ou mineurs) considérés comme «délinquants» (casses, vols, sabotages, dégradation de mobilier urbain…). Ce groupe va être présenté à l'opinion publique à grand renfort médiatique comme une menace dont l'importance est exagérée. L'intervention policière massive contre ce groupe prouve alors la réalité de cette menace par le déploiement disproportionné de ses forces et montre ainsi sa capacité à rétablir l'ordre. La «dangerosité» de cette menace ainsi établie aux yeux des médias et de l'opinion publique justifie alors le renforcement des moyens répressifs [lois, matériel (tasers….) et tech-

1 Voir l'arrêté de la cour européenne du 15 mars 2012. Affaire Austin et autres (Royaume Uni) http://hudoc.echr.coe.int/sites/eng/pages/search.aspx#{«dmdocnumbe…).

2 Olivier Cahn, maître de conférence à l'Université de Cergy Pontoise article : «La répression des «black blocs» prétexte à la domestication de la rue protestataire» document mis en annexe sur le site du collectif 21 octobre. A lire même si de nombreuses pages font bondir !

3 Après une période moins active, liée sans doute à la fin du bloc soviétique et la chute du mur de Berlin… rappelons qu'après mai 68, la loi anti-casseurs était votée (en 1970), puis abrogée avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981.

niques (kettling)]. Enfin, l'état entretient l'inquiétude sociale pour maintenir actif cet «ennemi intérieur» dans l'opinion publique, la détournant ainsi d'une réalité économique et politique en faillite ! Une fois renforcés, les moyens répressifs vont ensuite pouvoir se généraliser à l'ensemble des situations «potentiellement à risque» permettant ainsi un contrôle accru des personnes susceptibles de pouvoir de près ou de loin menacer l'ordre public, autrement dit, susceptibles de s'organiser et s'opposer à l'Etat.

Contre cet ennemi intérieur «qui menace l'ordre social», le droit commun ne peut s'appliquer ! Celui-ci étant réservé aux bons citoyens ! Il devient alors nécessaire de recourir à une législation d'exception pour traiter cette catégorie de population désignée comme ennemie. Est constitué, alors, un droit pénal de l'ennemi qui se traduit par des condamnations exemplaires, par la justification de la répression préventive qui s'appuie sur la présomption… de culpabilité. Ces lois liberticides et répressives pourront alors s'appliquer au-delà de l'ennemi désigné à toute autre situation dès lors qu'il est «prouvé que des individus ont l'intention de commettre des actes de violences ou des dégradations». C'est ainsi que ce droit d'exception s'est appliqué aux manifestations dans lesquelles, on «soupçonnait» la présence d'«anarcho-autonomes» (les black blocs), c'est-à-dire tout d'abord lors des contre sommets altermondialistes. Pour s'étendre comme cela a été le cas le 21 octobre 2010 à Lyon au mouvement social dans son ensemble.

Nous faisons l'hypothèse, et nous espérons pouvoir le démontrer, qu'au moment où le mouvement social se durcissait et que les lycéens et les étudiants de Lyon et de la banlieue entraient dans le mouvement, l'Etat et son représentant le préfet Doutre (promut au gouvernement le lendemain du 21 octobre 2010) ont mis en œuvre cette stratégie de l'ennemi autour de ceux qui vont être nommés «casseurs», permettant de justifier l'utilisation du kettling comme technique la mieux adaptée pour «protéger les biens et les personnes», face «au risque de débordement» (ce qui ne s'était jamais fait avant en France, alors que cela se pratique déjà en Allemagne, Grande Bretagne, Italie, Espagne et Canada). Cette logique de combat anti-émeute peut ainsi s'étendre à l'ensemble des mouvements protestataires. Elle permet également de rendre possible un contrôle à grande échelle et de tenir à jour un fichier des milieux contestataires anéantissant purement et simplement le droit de manifester. En effet, si nous reprenons le déroulement des événements, nous constatons que dans les jours qui ont précédé, une propagande «anti casseurs» massive a monopolisé tous les media locaux, faisant monter la peur dans la population. La fermeture des métros mettait en état de siège le centre ville dont l'épicentre est la place Bellecour. Le casseur, ennemi désigné, prenait les traits de la jeunesse des banlieues mais aussi des jeunes dits de «l'ultra gauche…», permettant ainsi de stigmatiser l'ensemble des jeunes comme des «fauteurs de troubles» potentiels.

La peur du casseur a permis que se mette en œuvre, sans peine, tout le processus répressif. Au sein même du mouvement social, les milieux militants relayèrent ce discours, condamnant les casseurs qui venaient «disqualifier le mouvement» (un syndicaliste disait de ces jeunes : ce ne sont pas des vrais manifestants, ils sont violents et ne restent pas dans le cortège. Bien que disant cela il tenait un piquet de grève dans sa boîte et n'hésitait pas à caillasser la police qui voulait les déloger… Question subsidiaire : à partir de quand un casseur est-il considéré comme un insurgé révolutionnaire ?). La répression policière des casseurs était donc attendue et cette collusion passive d'intérêts entre l'Etat et les forces politiques et syndicales pose problème et explique sans doute la difficulté à reparler de cet événement. La forme qu'a pris la répression policière ce jour-là, a sidéré des militants, abimé beaucoup de jeunes, elle a fait exploser les liens intergénérationnels qui se nouaient dans la lutte, elle a éloigné les jeunes de la politique complice et/ou impuissante. Elle a rendu possible une garde à vue géante où pendant plus de 6h les personnes enfermées ont été soigneusement filmées par hélico et motards, leurs images croisées directement avec les fichiers de la police (camions de police équipés de terminaux informatiques). Alors que le préfet Doutre justifiait cette action policière comme nécessaire pour neutraliser les casseurs présents sur la place, curieusement aucune personne ne semble avoir été maintenue en garde à vue ce soir-là. Par contre de nombreuses arrestations et comparutions immédiates ont eu lieu après. Des jeunes ont été cueillis dans leurs établissements scolaires grâce aux recoupements d'image et aux plaintes déposées par… la police.

Le mouvement social s'est éteint au lendemain du 21 octobre à Lyon, chacun essayant de comprendre comment l'Etat s'y était pris pour anéantir à ce point un mouvement social. Dès les premières réunions du collectif, la question des casseurs a été centrale, et reste encore un argument qui peut resurgir à tout moment car il permet de ne pas mettre en évidence l'intensification du contrôle de la population et la limitation de ses libertés, mais aussi il permet de ne pas questionner les acteurs même du mouvement social sur leurs rôles dans ce contrôle de la rue protestataire. Le collectif a tranché sur cette question : la violence qui accompagne la contestation sociale est non seulement un mode de contestation, mais aussi et surtout une réponse à la violence d'Etat. Ce jour-là, nombreuses sont les organisations qui se sont désolidarisées du collectif… Aujourd'hui ceux qui restent tiennent ce cap, et ne lâchent rien.

Emmanuelle





Vie privée – vie publique sur le Net

Le lundi 24 septembere, un article de Métro indique que d'anciens messages privés apparaissent publiquement donnant les profils d'utilisateurs. Vent de panique et de révolte chez certains internautes… Arnaud Montebourg et Fleur Pellerin saisissent la CNIL. Quelques heures plus tard, Facebook dément : Les ingénieurs de Facebook ont analysé ces requêtes et confirmé que les messages en question étaient des publications anciennes, visibles précédemment sur les profils de ces utilisateurs. Facebook affirme donc qu'il n'y a eu aucune faille dans la sécurité des données. Le mardi, l'affaire se dégonfle, il ne s'agirait plus d'un bug mais les conséquences d'une utilisation «naïve» d'un certain nombre d'utilisateurs dans les années 2008-2009 de ce réseau social. Le journaliste Jean-Marc Manach monte au créneau sur son blog «Bug Brother» en répétant encore une fois «qu'il n'y a pas de «vie privée» sur Facebook : sur un réseau social, on mène une vie sociale, voire une vie publique». Comment peut-on espérer pouvoir mener une «vie privée» dès lors que l'on s'exprime devant des dizaines, voire des centaines «d'amis» qui n'en ont souvent que le nom et que l'on ne connaît généralement pas vraiment ? «Facebook, initialement conçu pour permettre de communiquer entre personnes issues de la même école, du même sérail, est un réseau social qui, depuis, pousse ses utilisateurs à y mener une vie publique, tout en y révélant un maximum de données personnelles, en sorte de pouvoir «profiler» ses utilisateurs, et de commercialiser ces profils clients auprès d'annonceurs pour y afficher de la publicité comportementale et personnalisée, en vertu de l'adage qui veut que «Si c'est gratuit, c'est que vous êtes le produit» ! Facebook surveille les articles, pages et billets que vous consultez – quand bien même vous ne les auriez pas partagés. Quant à Google, il archive les mots-clefs que vous recherchez et sa boîte mail, Gmail scanne vos courriels privés. Ce qui intéresse ces marchands, c'est de vendre pour afficher sur votre écran des publicités personnalisées en fonction de votre profil. Facebook, Google n'ont rien à faire de votre «vie privée» en tant que telle ! Par contre, celle-ci peut intéresser la Plateforme Nationale des Interceptions Judiciaires qui demandera, le cas échéant, des copies à Google, etc. Mais l'Etat (pas seulement…) peut déjà se renseigner gratuitement sur vous en tapant simplement votre nom sur Google. Essayez vous-même, vous allez être inquiet … ou rassuré car ce fichage est loin d'être exhaustif. Sources : Bug Brother

Pour dénoncer ses voisins…

«Observer la loi» est une application uniquement sur iPhone produite par le site proche de l'extrême droite «Enquête et Débats». «Permettre une enquête et un débat de grande ampleur sur l'application de la loi dans notre pays sur plusieurs lois votées par la représentation nationale» tel est le but affiché de cette application. C'est donc un outil de délation organisé qui permet aux beaufs témoins d'une incivilité (véhicule mal garé, tapage, fumeurs dans un lieu interdit, voile intégral,…) de la dénoncer aux autres utilisateurs, de la géolocaliser et de la partager avec ses contacts Facebook et abonnés Twitter. L'ensemble des infractions «repérées» est ensuite placé sur une carte.

Utilisation de la psychiatrie comme outil de répression

En février 2012, à Guémené Penfao (Loire-Atlantique), le propriétaire d'Hugues l'accuse d'avoir ouvert un de ses appartements vacants pour y loger des sans-abri. Accompagné d'un gros-bras, ils débarquent chez Hugues en représailles et le frappent, lui causant un jour d'ITT. Pour se défendre, Hugues menace ses agresseurs avec un marteau et une bombe lacrymogène.

Suite à cela, le maire de Guémené et le Préfet de Loire-Atlantique ordonnent une Admission en Soins Psychiatriques par un Représentant de l'Etat (ASPDRE) pour Hugues qui sera enfermé à l'hôpital de Blain pendant 2 semaines.

Cette procédure, de plus en plus utilisée (voir CA précédents), provient de la loi du 5 juillet 2011, qui facilite les «soins» psychiatriques sans consentement : mise en place d'une garde à vue de 72 heures pendant laquelle la personne est enfermée sans aucun droit ; création d'un «casier psychiatrique» qui permet d'hospitaliser plus simplement des personnes à partir de leurs antécédents. La notion de «soins sans consentement» est créée : ainsi, même sans interner, il est maintenant possible de forcer une personne à suivre un traitement, par la contrainte physique si nécessaire.

Pour un maire, même pas besoin d'une expertise psychiatrique pour faire interner : un simple avis médical du médecin du coin ou copain du maire suffit !

Les troubles diagnostiqués par le médecin psy ayant suivi Hugues sont les suivants : «fausseté du jugement», «psychorigidité» et … «idéalisme passionné» !

Pour couronner le tout, le propriétaire a porté plainte et Hugues a été condamné fin août à 70 h de Travaux d'intérêts Généraux et 2700 euros d'amende de dommages pour «dégradation de porte» par le tribunal de Saint-Nazaire. Hugues a fait appel à Rennes sur les dommages. Isolé au départ, Hugues a bénéficié du soutien bien utile de militants en lutte contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, d'un écologiste, Jean Pascal, qui, alors qu'il contestait une décision municipale à Loupian (Hérault) en s'enchaînant aux grilles de la mairie, a été interné pendant 10 jours en mars 2012 à la demande du maire (voir CA 220 et 221).

Pour exiger l'abrogation de cette loi sécuritaire «Psychiatrie» du 5 juillet 2011 en vigueur, le collectif «Mais c'est un homme» qui regroupe des syndicats (Syndicat de la Magistrature, Sud Santé Sociaux, Union syndicale de la Psychiatrie), des associations d'usagers, etc. veut créer des observatoires locaux des soins psychiatriques qui :

- D'une part, pourraient se montrer beaucoup plus réactifs dans des hypothèses d'abus caractérisés de la procédure d'admission en soins psychiatriques.
- D'autre part, constitueraient des relais d'informations essentielles sur la mise en œuvre pratique du texte et les atteintes aux droits des patients.

Une rencontre de victimes de cette loi et de leurs soutiens aura lieu à Loupian (Hérault) le 4 novembre au cours d'une journée des droits de l'homme organisée par la Ligue des Droits de l'Homme du coin et le comité contre l'utilisation politique de la psychiatrie.

Brother

Les grandes oreilles et les bons yeux de l'Etat français

Nous avions évoqué ces faits voici un an, sous cette rubrique, en signalant que l'entreprise Thalès avait remporté le marché public en 2010 de la plate-forme nationale des interceptions judiciaires (PNIJ). De quoi s'agit-il ? Des écoutes téléphoniques officielles, mais aussi des demandes de géolocalisation de personnes surveillées, de transcription du contenu de leurs conversations passées par courriels, SMS, MMS et de copie des pages Internet consultées…. Le tout étant bien évidemment demandé par un juge et donc couvert par notre Etat de Droit.

Du «lourd» qui coûte de plus en plus cher au Ministère de la Justice et qui a permis, jusqu'en 2010, à des entreprises fournissant ces décryptages aux officiers de police judiciaire en ayant fait la demande avec l'aval d'un juge, d'avoir des rentrées d'argent substantielles sans oublier les opérateurs téléphonique fournisseurs d'accès à Internet qui passaient et passent toujours à la Caisse pour service rendu à l'Etat. Ce marché juteux était estimé en 2010 à 25 millions d'euros. Mais comme toutes les entreprises privées le savent, l'Etat paie bien mais avec beaucoup de retard ! C'est ainsi que l'Etat devait encore 60 millions d'euros lorsque ce marché public s'est conclu en 2010.D'après la Délégation aux Interceptions Judiciaires, la moitié de cette somme aurait été réglée depuis .

Afin de «normaliser» le choix de ces sociétés qui se faisait par copinage et commissions diverses dénoncées ici ou là dans des mini-scandales, l'Etat a décidé de lancer un marché public en 2009 permettant d'éliminer les petits profiteurs, de centraliser les demandes où il pouvait y avoir 350 lieux différents de réception, d'écoute et de décryptages des messages. Les écoutes téléphoniques officielles étaient de 6000 en 2002, elles sont passées à 30 000 en 2010 pour atteindre très certainement 32 000 en 2012. Si nous faisons la somme de toutes les demandes d'interceptions judiciaires, elle devrait atteindre en 12 ans les 5 millions !

L'entreprise Thalès a donc remporté, comme c' était prévisible, cet énorme marché public. Thalès est un groupe d'électronique spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, et les technologies de l'information. Il est présent dans 50 pays et emploie environ 68 000 personnes. C'est un des leaders mondiaux des systèmes d'information critiques sur les marchés de l'aéronautique et de l'espace, de la défense et de la sécurité. Les origines de ce groupe remontent à 1893, elle s'appelait «Thomson-CSF» jusqu'en 2012.

Tout dans cet énorme chantier de la justice est classifié «confidentiel-défense»:aussi bien les activités des salariés qui travaillent actuellement à l'élaboration de cette plate-forme d'écoutes, (PNIJ) que les conditions techniques de sa réalisation, que son organisation et que l'endroit où elle se trouve. Elle devrait être opérationnelle en 2013 et être capable de centraliser dans un seul système les40 000 écoutes prévues à partir de cette année. La PNIJ proposera à l'officier de Police Judiciaire une liste de prestations répondant à ses besoins, en lui indiquant celles qui doivent être cumulées pour obtenir le résultat qu'il souhaite et en mentionnant une indication sur le coût des prestations envisagées. Les OPJ pourront donc ainsi piocher, dans le catalogue proposé, des prestations fournies par les opérateurs de télécommunications. Ceux-ci devraient se montrer conciliants voire intéressés car cette plate-forme leur promet une facturation automatisée et donc à priori plus rapide dans son exécution. Bien sûr, le maître-mot de tout cet édifice est la sécurité. Les OPJ n'auront accès qu'aux enquêtes sur lesquelles ils travaillent et les techniciens qu'à des données chiffrées. D'après la Délégation aux Interceptions Judiciaires tout sera centralisé dans un «bunker sécurisé en béton armé» !

D'après ce qu'a pu savoir le «Canard Enchaîné», la plate-forme n'a pas été installée dans une enceinte judiciaire mais directement dans des locaux de la société Thalès. De plus, «les logiciels qui permettront d'intercepter et de trier les communications Internet sont les mêmes que ceux qui ont été vendus, voici quelques années, par la société Amesys à Khadafi pour surveiller sa population». En fait, il s'agit du logiciel Eagle dont une version conforme à la loi française serait utilisée en France depuis 2009 si l'on en croît Le Figaro.

D'après le «Canard Enchaîné», de 17,6 millions d'euros, le budget de cette plate-forme serait déjà passé à 42 millions ce qui s'explique par le fait que ces «experts» n'avaient pas prévu de dispositif de secours capable de prendre le relais de l'installation principale en cas de panne. De grands amateurs !

Sources : Le Canard, les sites «Rue 89» et «OWNI.fr»

Vers une nouvelle loi antiterroriste !

En France, l'édifice moderne des lois antiterroristes est né en 1986. A chaque vague d'attentats ou de menaces naît une nouvelle loi. Ce sera le cas ensuite en 1992, 1996, 2006 pour ne citer que les principales et bientôt en 2012 ou 2013 !

Depuis la loi du 9 septembre 1986, les affaires terroristes échappent aux juridictions ordinaires. Les enquêtes sont confiées à des magistrats instructeurs ou des procureurs spécialisés, à Paris. Puis par une loi de décembre 1986, les cours d'assises pour les crimes terroristes, sont composés exclusivement de magistrats et non de jurés. En 1992, l'expression «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste» fait son entrée dans le code pénal. Cette «association» devient en 1996 un délit passible de 10 ans de prison. L'Etat français ne réprime pas seulement les actes de terrorisme mais leur préparation, … l'intention de … ou supposée telle. Cette «association de malfaiteurs» sera utilisée de manière extensive par, entre autres, le juge Bruguière et justifiée par le fait que c'est tout de même mieux que les exactions commises par les Etats-Unis à leur centre de détention de Guantanamo et que celles commises par le Royaume-Uni où les étrangers soupçonnés de terrorisme ont été détenus sans limite de temps et sans inculpation de 2001 à 2004 ! Dans l'horreur, nous sommes les moins pires !

En 2006, «la loi relative à la lutte contre le terrorisme» aggrave les peines encourues pour l'association de malfaiteurs, renforce la centralisation de la Justice à Paris et prolonge la durée de la garde à vue, jusqu'à 6 jours en cas de «risques sérieux de l'imminence d'une action terroriste en France ou à l'étranger».

Puis en juillet 2008, naît ,du démantèlement de la DST et des Renseignements Généraux, la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DSRI). L'Etat donne à cette police secrète des prérogatives et des moyens comme jamais elle n'en a eu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette DCRI va s'illustrer en 4 ans dans de multiples affaires : Tarnac, identification des sources de journalistes du Monde et du Canard Enchaîné, enquête sur un collectif d'Anonymous, … et plus dernièrement l'affaire Mohamed Merah où tout est loin d'être élucidé. Même en pleine période électorale, l'Etat sarkozien avait élaboré un nouveau projet de loi pour adapter une fois de plus notre code pénal à cet événement dramatique. C'est ce projet de loi qui a été repris (et certainement modifié) par les socialistes et présenté au conseil des ministres le 3 octobre. Ce projet prévoit de faciliter les sanctions de ressortissants français commettant des actes de terroristes à l'étranger, en particulier ceux participant à des camps d'entraînement. D'autres dispositions sont prévues : la conservation de données de connexion, l'accès aux fichiers de police administrative et le recours accru à des contrôles d'identité. Enfin, ce projet de loi prévoit de faciliter l'expulsion d'immigrés suspectés d'activités terroristes.

Le cycle infernal des lois d'exception continue.

Big Brother

Barack Obama : de la justice d'exception à la banalisation du meurtre d'Etat

Comme vous le savez, la justice est un des piliers de la démocratie. Elle doit garantir chacun de l'arbitraire de l'État. Personne ne peut être arrêté sans qu'un juge l'ait ordonné dans le cadre d'une procédure judiciaire. L'armée et le gouvernement américains ont eu sous Georges W. Bush une toute autre interprétation de la justice avec l'ouverture du camp situé sur la base américaine de Guantanamo, base installée sur un terrain loué à Cuba depuis 1903.?

Le camp a été ouvert en 2002, au nom de la lutte contre le terrorisme. Les personnes emprisonnées à Guantanamo ont un statut sur mesure, celui de « combattant illégal », ce qui veut tout et rien dire. Les membres d'Al Qaida ou les talibans sont considérés comme des combattants illégaux dans la mesure où ils ne dépendent pas d'une armée nationale. Ce terme de combattant illégal permet de les soustraire à la convention de Genève qui doit s'appliquer normalement à tous les prisonniers de guerre. Les prisonniers de Guantanamo ne sont donc ni des droits communs, ni des prisonniers politiques, ni des prisonniers de guerre. Ce nouveau non-statut permet, entre autre, de refuser la présence d'avocat ou de ne pas divulguer les chefs d'accusation.

Autre commodité, comme la base n'est pas sur le territoire des États-Unis, les personnes emprisonnées ne dépendent pas du système judiciaire américain. Le chiffre de personnes «retenues» a varié entre 750 et 192 (en 2010). Tout le monde a en tête les prisonniers revêtus de combinaison orange, la tête recouverte d'une cagoule noire, tout le monde a en tête aussi le texte adopté en 2006 par le parlement américain justifiant le recours à la torture et le maintient en camp de détention de tout suspect en dehors de tout contrôle judiciaire.

Les prisonniers de Guantanamo sont supposément des personnes capturées par les soldats américains lors de leurs interventions militaires dans le monde. Cette terminologie a un sens plutôt vague. Voici par exemple l'histoire de Saber Lahmar. En octobre 2001, Saber Lahmar vivait à Sarajevo, en Bosnie, loin de l'Afghanistan. Il était professeur de langue arabe dans un centre islamique saoudien. Un matin, la police bosniaque l'arrête. Après plusieurs heures passées en garde à vue, le dossier d'accusation étant vide, il est remis en liberté. Mais, de l'autre côté de la porte du commissariat, des soldats américains l'attendent avec cagoule et menottes et l'embarquent immédiatement. Il est alors accusé de tentative d'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Sarajevo.

Promesse électorale quand tu ne nous tiens pas !

En 2009, Barack Obama est élu président et conformément à sa promesse électorale, et dans la foulée, il signe un décret ordonnant la fermeture de Guantanamo. Pourtant aujourd'hui, quatre ans plus tard, il reste encore 167 prisonniers à Guantanamo. Pourquoi ? 89 détenus sont considérés comme libérables mais personne ne veut les accueillir et surtout pas les Etats-Unis, pour une raison bien simple : les parlementaires américains redoutent que ces emprisonnés de Guantanamo, libérés sans avoir été jugés, entament des procédures judiciaires contre leur internement.

Les détenus ne veulent pas retourner dans leur pays et leur pays d'origine ne les réclame pas non plus. Par exemple, les soldats Américains ont eu la bonne idée de capturer des Ouïghours «par erreur» en 2004. Ils se retrouvent aujourd'hui à Guantanamo. Les États-Unis ne veulent pas les renvoyer en Chine. La possibilité de les transférer en Virginie où vit une communauté ouïghour a été rejetée. Certains ont été envoyés à Palaos, des îles de Micronésie ou en Albanie. D'autres ont refusé ces destinations exotiques et sont donc toujours enfermés à Guantanamo.

Pour reprendre l'histoire de Saber Lahmar, il n'a été innocenté qu'après 7 années de détention, par un tribunal civil américain, au cours d'un procès auquel il n'a pas assisté. Il n'en a vu qu'une vidéo. Pourtant il a dû encore passer 8 mois enchaîné en combinaison orange, après ce verdict. Motif : les Etats-Unis devaient lui trouver une destination d'accueil. Ce sera la France, il accepte de s'installer à Bordeaux. Aujourd'hui il n'a toujours pas de papiers, il ne peut donc pas travailler, n'a pas de revenus et ne peut pas passer les frontières et se rendre dans son pays, la Bosnie.

Quant aux autres, ceux qui ne sont pas libérables, ne sont pas non plus jugeables. Une prison a bien été acheté dans l'Illinois afin de les juger, mais le Congrès américain s'y oppose tout simplement en refusant d'accorder les fonds nécessaires pour leur transfert. Comme toujours les arguments avancés ne manquent pas de cynisme : certains aveux ayant été obtenus sous la torture pourraient être invalidés au cours d'un réel procès. D'autre part, même si les dossiers d'une cinquantaine de détenus sont quasiment vides, ils restent considérés comme trop dangereux pour être libérés aux États-Unis. Il y a donc une opposition politicienne à la libération des détenus tant de la part des démocrates que des républicains. Et Obama a fini par signer un décret en 2011 prévoyant le maintien en prison pour une période indéfinie et sans procès de 47 détenus. De plus, alors qu'Obama avait dans un premier temps supprimé les procès devant les tribunaux militaires, il a autorisé leur reprise sur le site même de Guantanamo.

Mais que fait Barack Obama le mardi à la Maison Blanche ?

Une question demeure et elle ne

vous a pas échappé je suppose : si l'administration ou le gouvernement Obama n'envoie plus de prisonniers à Guantanamo ni dans aucune autre prison clandestine (1) alors, où sont désormais envoyés les prisonniers arrêtés par l'armée américaine à travers le monde, que ce soit en Afghanistan ou ailleurs ? Voici un début de réponse : le plus simple est de ne pas faire de prisonnier. C'est ce qu'explique dans le menu détail le New York Times du 29 mai dernier : comment Obama évite de faire des prisonniers.

Tous les mardis, Barack, le prix Nobel de la paix, le président favorable au désarmement nucléaire, «le» chic type vraiment sympa qui allait rétablir l'État de droit aux États-Unis, tient une réunion de lutte contre le terrorisme avec une vingtaine de hauts responsables. Réunion au cours de laquelle il désigne tout simplement les personnes à liquider… Au nom de la lutte contre le terrorisme et la sécurité des États-Unis, tel un démiurge, il dresse une liste de cibles à abattre en fonction des biographies qui lui sont présentées par les services du Pentagone et de la CIA. Les membres désignés par cette liste sont ensuite éliminés consciencieusement à l'aide de drones. Au Pakistan, de 2004 à 2008, c'est-à-dire sous la présidence de Georges W. Bush, on dénombre 45 attaques de drones provoquant 481 morts parmi les supposés talibans. Depuis l'élection de Barack Obama en 2009, on compte 255 attaques, cinq fois plus, avec au compteur 1819 morts. Ces drones frappent tant au Pakistan qu'en Somalie ou au Yemen.

Barack Obama, le chic type, a au moins un point commun avec Bush : les personnes condamnées n'assistent pas à leur procès, il n'y a pas d'avocat et l'accusé ne connaît pas les charges retenues contre lui. Dans ces procès tenus à huis clos, à la Maison Blanche, les services américains mènent l'instruction et Barack tient le rôle du juge. De terroriste présumé vous devenez une cible à abattre. Plus besoin de s'emmerder à placer les «combattants illégaux» en détention, à déterminer quel tribunal est compétent, quel pays peut l'accueillir si jamais son dossier est vide. Non, non, un petit drone et le tour est joué. D'ailleurs c'est simple, sous le mandat d'Obama, une seule personne a été placée en détention.

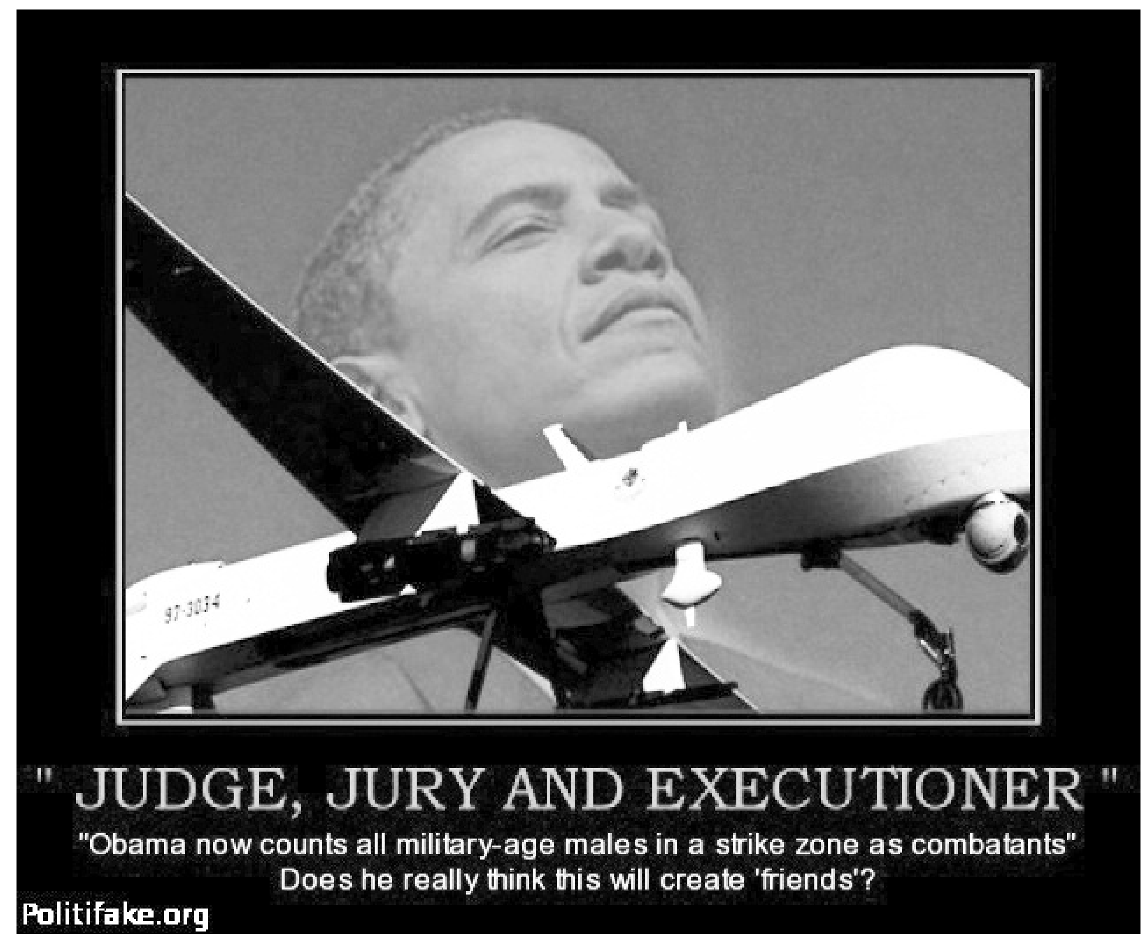
Une politique d'assassinats complètement assumée

Comme le dit Thomas Donilon, le conseiller à la sécurité nationale : «C'est un président qui a une approche plutôt décomplexée du recours à la force pour le compte des Etats-Unis.» On voit bien qu'Obama a su faire la part des choses et, comme il le disait en début de mandat, il a rejeté «le choix fallacieux [de Bush] entre notre sécurité et nos idéaux». Cependant, qu'on se rassure, avant chaque frappe, le chic type demande la «quasi certitude» qu'aucun innocent ne sera tué. Cette quasi-certitude ne sera pas respectée pour Baitullah Mehsud, le chef de file des talibans au Pakistan. Il a été tué avec sa femme et d'autres membres de sa famille, sciemment, alors qu'officiellement il ne constituait pas une menace imminente pour les Etats-Unis. Il semblerait que les services pakistanais voulaient sa tête, alors Obama a su faire la part des choses et a estimé qu'il représentait un danger pour les ressortissants américains au Pakistan. Que promettait-il déjà, lors de son voyage en Égypte au début de son mandat ? Ah oui, une nouvelle relation avec le monde musulman. Barack est devenu l'adepte d'une philosophie perverse : les prisonniers ont des droits, alors ne faisons pas de prisonniers.

Ce cynisme décomplexé semble être une valeur que Barack Obama partage avec tout son entourage comme le montre l'analyse de ces frappes menées, tambours statistiques battants, par Dennis Blair, l'ancien directeur des services de renseignements américains : «Politiquement, c'est le plus intéressant –un coût limité, pas de victimes américaines, une image de fermeté. C'est une stratégie qui passe bien aux yeux de l'opinion publique américaine et qui n'est impopulaire qu'à l'étranger. Tout dégât occasionné aux intérêts nationaux ne se voit qu'à long terme.» Effectivement, les critiques sont très limitées. Un chroniqueur conservateur du Washington Post précise bien «qu'il ne s'agit pas de condamner les attaques de drones. Sur le principe, elles sont complètement justifiées». Pour lui, «Le plus répugnant, c'est sans doute cette amnésie morale qui frappe tous ceux dont la délicate sensibilité était mise à mal par les méthodes de Bush et qui aujourd'hui se montrent des plus compréhensifs à l'égard de la campagne d'assassinats téléguidés d'Obama».

Le poison distillé par la guerre contre le terrorisme est installé durablement dans la société américaine. La démocrature est en marche. Comme en France, son plus sûr allié n'est pas le candidat le plus conservateur. Non, c'est celui qui, parce qu'il semble raisonnable, parvient à convaincre tout un chacun qu'il n'y a pas d'autres voie possible, d'autre voie que d'accepter un traité condamnant à l'appauvrissement de la population de ce côté-ci de l'Atlantique ; d'autre voie que d'assassiner sans état d'âme toute personne désignée terroriste outre atlantique.

Olivier, octobre 2012.



Traduction du texte de l'illustration: "JUGE, JURY ET BOURREAU" "Obama considère que tout homme en âge de combattre se trouvant dans une zone de conflit est un combattant" Croit-il réellement que ça va créer des "amis" ?

Qu'est-ce que la dette ?

David Graeber, est un anthropologue états-unien. Il a participé au mouvement altermondialiste et se définit comme anarchiste. En 2011, il a publié une vaste étude sur la dette intitulée Debt: the First Five Thousand Years (Dette : les 5000 premières années) dans laquelle il soutient, entre autre, la thèse selon laquelle le système du troc n'a jamais été utilisé comme moyen d'échange principal au cours de ces cinq derniers millénaires. Par contre, le système du crédit et de la dette est probablement antérieur à l'invention même de la monnaie et il suppose, fonde et instaure une relation de pouvoir, de domination et d'asservissement. Et au passage, il déconstruit le discours des économistes qui, dit Graeber, «ignorent les relations humaines qui ne sont pas appréhendées par l'économie formelle», notamment les relations politiques et celles dictées par la morale.
L'interview qui suit présente les grandes lignes de son travail.

Cette interview a été réalisée par Philip Pilkington, un journaliste et écrivain basé à Dublin, Irlande, et publiée sur le site nakedcapitalism.com le 26 août 2011. Une version extrêmement raccourcie a été publiée dans le mensuel Alternatives Economiques Hors-série n° 91 - décembre 2011.

La plupart des économistes affirment que la monnaie a été inventée pour remplacer le système du troc. Mais vous avez trouvé quelque chose d'assez différent.

Oui, il y a une histoire standard que nous apprenons tous, un « il était une fois » qui est un véritable conte de fées. Selon cette théorie, toutes les transactions étaient d'abord réalisées par le troc : « vous savez quoi, je vais vous donner vingt poulets pour cette vache ! » Comme cela pouvait conduire à des problèmes si votre voisin n'avait pas besoin de poulets, il a fallu inventer la monnaie. Puis, après un moment, quand vous devenez capable de transactions plus sophistiquées, vous inventez le crédit. L'histoire remonte au moins à Adam Smith, et c'est à sa manière le mythe fondateur de l'approche économique.

De mon côté, je suis un anthropologue, et nous, les anthropologues, nous savons depuis longtemps que cette histoire est un mythe, tout simplement parce que s'il y avait des endroits où les transactions quotidiennes avaient pris la forme de « Je vais vous donner vingt poulets pour cette vache », nous aurions dû en trouver un ou deux. Mais ce n'est pas le cas ! Après tout, les gens ont cherché depuis 1776, date de la première publication de La Richesse des Nations. Mais si vous réfléchissez à ça, ne serait-ce qu'une seconde, il n'est guère surprenant que nous n'ayons rien trouvé.

En fait, au moment où le rideau se lève sur les archives historiques de l'ancienne Mésopotamie, vers 3200 avant Jésus-Christ, il existe un système élaboré de monnaie de compte et des systèmes de crédit complexes. La monnaie comme moyen d'échange ou comme unités standardisées d'or, d'argent, de bronze ou autre ne vient que bien plus tard. Plutôt que l'histoire standard – d'abord il y a le troc, puis la monnaie, puis finalement le crédit – , cela s'est produit historiquement dans le sens inverse. Crédit et dette viennent en premier, puis la monnaie émerge des milliers d'années plus tard. Et quand vous trouvez des systèmes de troc du type « je vais vous donner vingt poulets pour cette vache », c'est généralement qu'il y avait des échanges monétaires mais que pour certaines raisons – comme en Russie, par exemple, en 1998 – la monnaie s'est effondrée ou a disparu.

Vous dites que, dans la Mésopotamie de 3200 avant J.-C., une architecture financière complexe est déjà en place. Dans le même temps, est-ce que la société est divisée en classes de débiteurs et de créanciers ?

Historiquement, il semble y avoir eu deux possibilités. L'une, que vous trouvez en Egypte, est un Etat fort et une administration centralisée qui font payer des impôts à tout le monde. Pendant presque toute leur histoire, les Egyptiens n'ont pas développé l'habitude de prêter de l'argent à intérêt. Vraisemblablement, ils n'en avaient pas besoin.

L'autre, en Mésopotamie, était différente parce que l'Etat y a émergé de manière inégale et incomplète. Au début, il y avait des temples bureaucratiques gigantesques et aussi des complexes palatiaux , mais ils ne jouaient pas exactement le rôle de gouvernements et ils n'ont pas prélevé d'impôts directs – qu'on ne jugeait justifiés qu'aux dépens des populations conquises. C'étaient plutôt d'énormes complexes productifs, avec leurs propres terres, leurs troupeaux et leurs fabriques. C'est là que la monnaie est apparue comme une unité de compte, afin de pouvoir allouer les ressources au sein de ces institutions.

Les emprunts portant intérêts sont probablement nés des tractations entre les administrateurs des palais et les commerçants qui prenaient par exemple les lainages produits dans les temples (dont une partie des activités consistait à l'origine en des actions de bienfaisance, servant de foyers pour les orphelins, les réfugiés ou les personnes handicapées) pour les échanger dans des contrées lointaines contre du métal, du bois ou des lapis-lazuli. Les premiers marchés se sont formés aux abords de ces palais et semblent avoir fonctionné largement sur le crédit en utilisant l'unité de compte du temple.

Les marchands, les administrateurs du temple et d'autres nantis ont ainsi pu développer les prêts à la consommation aux agriculteurs qui, en cas de mauvaises récoltes, tombaient dans le piège de la dette. Ce fut le grand mal social de l'Antiquité - les familles commençaient avec la mise en gage de leurs troupeaux, de leurs champs et, avant longtemps, leurs épouses et leurs enfants seraient enlevés pour devenir des serfs pour dette". Souvent, les gens abandonnaient totalement les villes pour rejoindre des bandes semi-nomades, menaçant de revenir en force et de renverser l'ordre social existant. Les gouvernants concluaient alors systématiquement que la seule façon d'éviter la

rupture sociale complète était de déclarer un lavage des tablettes”, celles sur lesquelles les dettes des consommateurs étaient inscrites, annulant celles-ci pour repartir de zéro. En fait, le premier mot que nous ayons pour liberté” dans n'importe quelle langue humaine est le amargi sumérien, qui signifie libéré de la dette et, par extension, la liberté en général, le sens littéral étant retour à la mère” dans la mesure où, une fois les dettes annulées, tous les esclaves de la dette pouvaient rentrer chez eux.

Vous indiquez dans votre livre que la dette fut un concept moral bien avant qu'il ne devienne un concept économique. Vous remarquez également que c'est un concept moral très ambivalent dans la mesure où il peut être à la fois positif et négatif. Pouvez-vous en dire un peu plus ? Quel aspect est le plus prononcé ?

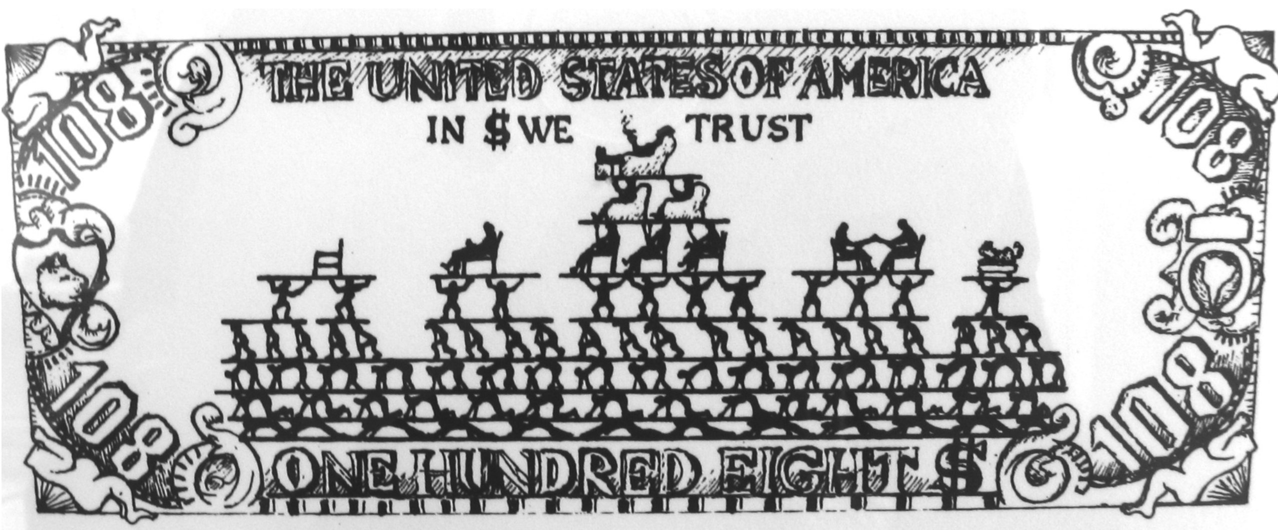
Ils ont tendance à alterner. On pourrait raconter l'histoire comme ceci : finalement, les approches égyptienne (les taxes) et mésopotamienne (l'usure) fusionnent, les gens empruntant pour payer leurs impôts. La dette s'institutionnalise. Les impôts vont également jouer un rôle essentiel dans la création des premiers marchés qui fonctionnent avec de la monnaie, puisque celle-ci semble être inventée ou tout au moins largement popularisée par le biais de l'utilisation des impôts pour payer les soldats – à peu près simultanément en Chine, en Inde et en Méditerranée où le meilleur moyen de payer les troupes s'avère de leur donner des morceaux standardisés d'or ou d'argent, puis de demander à tout le monde dans le royaume de les accepter et de rendre ces pièces pour payer les impôts.

Le langage de la dette et le langage de la morale commencent alors à fusionner. En sanskrit, en hébreu, en araméen, dette”, culpabilité” et péché” sont en réalité le même mot. Une grande partie du vocabulaire des grands mouvements religieux – jugement dernier, rédemption, comptabilité karmique et autres – est tirée de la langue de la finance ancienne. Mais cette langue, jugée insuffisante, est toujours retravaillée pour évoluer vers des sens différents. C'est comme si les grands prophètes et les enseignants religieux n'avaient pas eu d'autre choix que de commencer par ce genre de mots puisque c’était le langage qui existait à l'époque, mais ils ne l'ont adopté que pour le transformer en son contraire : pour dire que les dettes ne sont pas sacrées et que la remise de la dette, ou la capacité à effacer la dette, et la prise de conscience que les dettes ne sont pas réelles – que ce sont ces actes qui sont véritablement sacrés.

Comment cela est-il arrivé? Comme je l’ai dit précédemment, la grande question à propos de l’origine de la monnaie est : comment se transforme le sens de l’obligation, le «Je vous dois un, » en quelque chose qui peut être quantifié avec précision? La réponse semble être: quand il y a une possibilité que la situation devienne violente. Si vous donnez à quelqu'un un cochon et qu’il vous donne en échange quelques poulets, vous pouvez peut-être penser que c'est un radin et vous moquer de lui, mais il est peu probable que vous trouviez une formule mathématique qui vous dise exactement de combien ils sont au-dessous du prix. Si quelqu'un t’arrache un œil dans un combat, ou tue ton frère, alors tu commences à dire : «la compensation traditionnelle est exactement de vingt-sept génisses de la meilleure qualité et si elles ne sont pas de la meilleure qualité, c’est la guerre.»

La monnaie, dans le sens d'un équivalent exact, semble émerger de ce type de situation, mais aussi de la guerre et du pillage, du contrôle des butins, de l’esclavage. Dans l’Irlande médiévale, les filles-esclaves étaient la devise de la plus haute qualité. Et il était possible de spécifier la valeur exacte de tout ce qu'il y avait dans une maison, même si très peu de ces articles se retrouvaient à la vente quelque part parce que ces équivalences étaient utilisées pour payer des amendes et des dédommagements si quelqu'un les brisait.

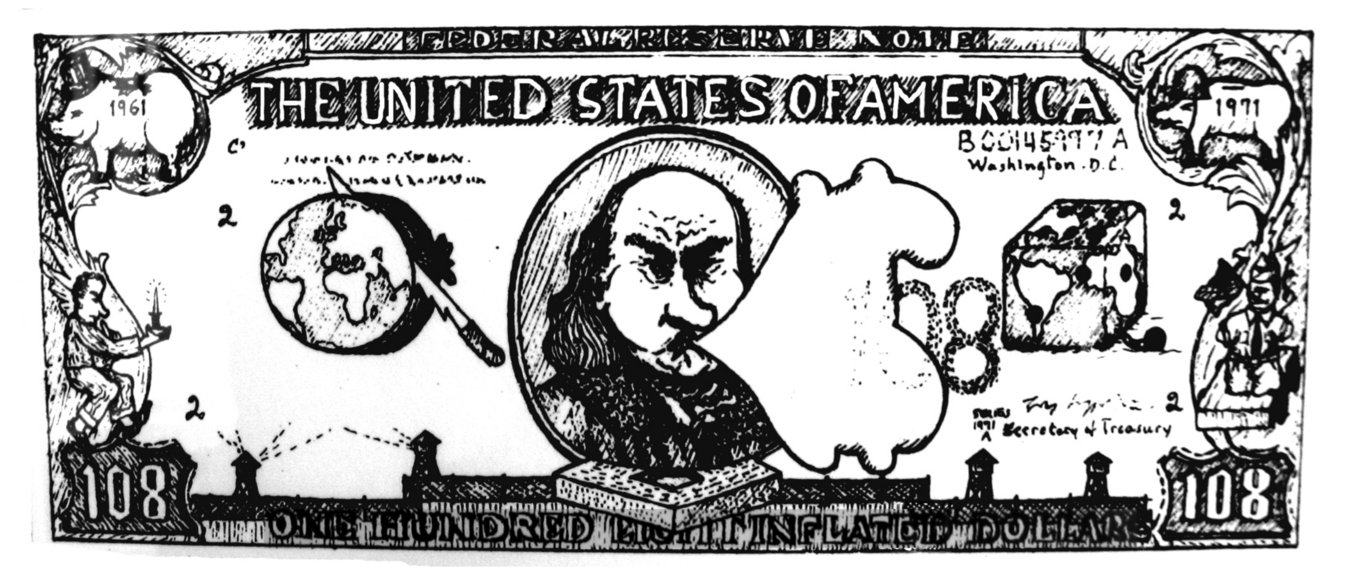
Une fois que l’on comprend que les impôts et la monnaie ont commencé avec la guerre, il est plus facile de comprendre ce qui s'est passé. N’importe quel Mafioso comprend cela : si vous voulez imposer une relation violente d'extorsion, de pur pouvoir, et la transformer en quelque chose de moral, et en plus, si vous voulez faire croire que les victimes sont les coupables, il faut la convertir en une relation de dette. «Tu me dois quelque chose, mais pour l'instant je te fais grâce.» Il est probable que tout au long de l’histoire la plupart des humains se sont entendu dire ça de leurs débiteurs. Mais le point crucial est que la seule réponse possible est celle-ci : «Dis donc ! qui doit quoi à qui ?» Et, bien sûr, cela a été dit par les victimes pendant des milliers d’années, mais dans le même temps, tu utilises le langage du pouvoir, tu admets que la dette et la morale sont une seule et même chose. Telle est la situation dans laquelle les penseurs religieux ont été piégés quand ils ont commencé à utiliser le langage de la dette, alors ils ont essayé de le transformer en quelque chose d'autre.



On pourrait penser que tout cela est très nietzschéen. Dans sa «Généalogie de la morale» le philosophe allemand Friedrich Nietzsche a fait valoir que toute morale était fondée sur l'extorsion de la dette sous la menace de la violence. Le sens du devoir inculqué chez le débiteur

était, pour Nietzsche, l'origine de la civilisation elle-même. Vous avez étudié la façon dont la moralité et la dette s'imbriquent dans les moindres détails. Comment la théorie de Nietzsche s'en sort-elle après plus de 100 ans? Et quel élément vous paraît premier de la morale ou de la dette?

Eh bien, pour être honnête, je n'ai jamais été sûr que Nietzsche était vraiment sérieux dans ce passage ou bien si toute cette argumentation n'était qu'un moyen d'agacer son auditoire bourgeois, une manière de souligner que si vous démarrez votre raisonnement avec les hypothèses bourgeoises existantes sur la nature humaine vous aboutissez logiquement à la conclusion la plus inconfortable pour cet auditoire



En fait, Nietzsche commence son argumentation exactement comme Adam Smith: les êtres humains sont rationnels. Mais rationnel signifie ici calcul, échanges et par conséquent, troc ; acheter et vendre serait alors la première expression de la pensée humaine, antérieure à toute forme de relation sociale.

Mais ensuite il révèle exactement pourquoi Adam Smith a dû prétendre que les villageois néolithiques faisaient des transactions au comptant. Parce que si nous n'avons pas de relations morales antérieures les uns avec les autres, et que la morale émerge simplement de l'échange, alors la poursuite des relations sociales entre deux personnes ne peut exister que si l'échange est incomplet – si quelqu'un n'a pas payé.

Mais dans ce cas, l'une des parties est un criminel, un mauvais payeur et le premier acte de la justice consisterait dans la vengeance punitive exercée sur ce mauvais payeur. Ainsi, dit-il tous ces codes législatifs où il est dit «vingt génisses pour un œil crevé» - en fait, à l'origine, c'était l'inverse. Si vous devez à quelqu'un vingt génisses et ne payez pas on vous crève l'œil. La morale commence avec la livre de la chair de Shylock.[1]

Inutile de dire qu'il n'y a nulle preuve de tout cela - Nietzsche l'a juste complètement inventé. La question est de savoir si même lui y croyait. Peut-être que je suis un optimiste, mais je préfère penser que non.

Quoi qu'il en soit, cela n'a de sens que si vous prenez comme prémisses que toute interaction humaine est un échange, et par conséquent, que toute relation qui se poursuit est une dette. Cela va à l'encontre de tout ce que nous savons réellement ou expérimentons de la vie humaine. Mais si vous partez de l'idée que le marché est le modèle de tous les comportements humains, c'est à cela que vous aboutissez.

Si toutefois vous laissez tomber tout le mythe du troc, et posez au départ une communauté où les gens ont d'abord des relations sur le mode éthique, pour vous demander ensuite comment ces relations morales en sont venues à être conçues comme des «dettes» - c'est à dire comme quelque chose de quantifié précisément, impersonnel et, par conséquent, transférable - eh bien, c'est une toute autre question. Dans ce cas, oui, se pose d'emblée le rôle de la violence.

Intéressant. Peut-être que c'est le bon moment pour vous demander comment vous concevez votre travail sur la dette par rapport au classique essai sur le don du grand anthropologue français Marcel Mauss

Oui, à ma façon, je pense que je travaille tout à fait dans la tradition maussienne. Mauss a été l'un des premiers anthropologues à poser la question : bien, parfait, et si ce n'est pas le troc, alors quoi? Que font réellement les gens qui n'utilisent pas de l'argent quand les choses changent de mains? Les anthropologues ont attesté l’existence d’une variété infinie de ces systèmes économiques, mais ils n'en n'ont pas vraiment déduit de principes communs. Ce que Mauss a remarqué, c'est que dans presque tous les cas, les gens faisaient comme s’ils se donnaient des cadeaux les uns aux autres en niant attendre quoi que ce soit en retour. Mais en réalité, tout le monde comprenait qu'il y avait des règles implicites et que les bénéficiaires se sentaient obligés de rendre la pareille d'une façon ou d'une autre.

Ce qui fascinait Mauss, c'est que cela semblait être universellement vrai, même aujourd'hui. Si j'invite un économiste partisan du libre marché à dîner, il pensera qu'il doit me rendre la politesse et m'inviter à son tour. Il peut même penser qu'il est un crétin s'il ne le fait pas et ce, même si sa théorie lui dit qu'il vient de recevoir quelque chose pour rien et devrait en être heureux. Pourquoi ? Quelle est cette force qui me pousse à vouloir retourner un cadeau?

C'est un argument important, et cela montre qu'il y a toujours une certaine morale qui sous-tend ce que nous appelons la vie économique. Mais il me semble que si vous vous concentrez trop sur ce seul aspect de l'argumentation de Mauss vous vous retrouvez de nouveau à tout réduire en termes d'échange, à cette réserve près que certains feignent de ne pas le faire.

Mauss n'a pas vraiment tout pensé en termes d'échange, cela devient évident si vous lisez ses écrits

1 Shylock : Personnage de prêteur sur gage (usurier) dans Le Marchand de Venise de W. Shakespeare. Le prélèvement sur son corps d’une livre de sa chair est le gage que le marchand Antonio accepte de souscrire en échange du prêt que lui accorde le Juif Shylock. Antonio connaissant un revers de fortune, ne peut rembourser. Shylock, qui veut se venger des humiliations que lui ont fait subir les Chrétiens, exige que le contrat soit appliqué à la lettre, sachant qu’il entraîne ainsi la mort d’Antonio.

autres que son Essai sur le don. Mauss a insisté sur le fait qu'il y avait beaucoup de principes différents en jeu en plus de la réciprocité, dans quelque société que ce soit, y compris la nôtre.

Par exemple, prenez la hiérarchie. Les cadeaux offerts à des inférieurs ou à des supérieurs n'ont pas à être rendus du tout. Si un professeur invite notre économiste à dîner, bien sûr, il va sentir qu'il devrait rendre l'invitation, mais si c'est un étudiant, il va probablement penser que simplement accepter l'invitation est déjà une faveur suffisante et si George Soros lui paie à dîner, tant mieux, il aura enfin obtenu quelque chose pour rien. Dans les relations explicitement inégales, si vous donnez quelque chose à quelqu'un, loin de vous rendre cette faveur, il est plus probable qu'il s'attende à ce que vous la rééditiez.

Ou prenez les relations communistes – et je les définis, à la suite de Mauss en fait, comme toutes celles où les gens interagissent sur la base de «de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins». Dans ces relations, les gens ne comptent pas sur la réciprocité, par exemple, lorsque vous essayez de résoudre un problème, même à l'intérieur d'une entreprise capitaliste. (Comme je dis toujours, si quelqu'un qui travaille pour Exxon demande : «donne-moi le tournevis», l'autre gars ne dit pas, «oui, et qu'est-ce tu me donnes pour ça?»). Dans une certaine mesure, le communisme est à la base de toutes les relations sociales – dans le sens où si le besoin est suffisamment important (je me noie) ou le coût suffisamment petit (puis-je avoir du feu ?) – on s'attend à ce que tout le monde agisse de cette façon.

Quoi qu'il en soit, c'est une chose que j'ai prise à Mauss. Il y aura toujours beaucoup de différentes sortes de principes en jeu simultanément dans tout système social ou économique ; c'est pourquoi nous ne pouvons jamais vraiment ramener tous ces faits à une science. Les sciences économiques essaient, mais en mettant tout de côté, sauf l'échange.

Passons à la théorie économique donc. L'économie a des théories très précises sur ce qu'est l'argent. Il y a l'approche dominante que nous avons abordée brièvement ci-dessus ; c'est la théorie de l'argent-marchandises dans laquelle des marchandises spécifique servent de moyen d'échange pour remplacer l'économie brute du troc. Mais il y a aussi d'autres théories qui ont de plus en plus cours en ce moment. L'une est la théorie circuitiste de la monnaie dans laquelle tout l'argent est considéré comme une dette contractée par un agent économique. L'autre - qui intègre effectivement l'approche circuitiste - est la théorie chartaliste dans laquelle tout l'argent est perçu comme un moyen d'échange émis par le Souverain et gagé sur le recouvrement des créances fiscales. Peut-être que vous pourriez dire quelque chose à propos de ces théories?

Une de mes sources d'inspiration pour Debt: the First Five Thousand Years [Dette: Les 5000 premières années] a été l'essai de Keith Hart Two Sides of the Coin[2]. Dans cet essai, Hart souligne que non seulement ces différentes écoles ont des théories différentes sur la nature de la monnaie, mais qu'il y a aussi des raisons sérieuses de croire que les deux ont raison. La monnaie a été, la plupart du temps dans son histoire, une étrange entité hybride qui intègre à la fois les deux aspects, la marchandise (objet) et le crédit (rapport social). Ce que, à mon avis, j'ai réussi à ajouter à cela est la constatation que dans l'histoire, si la monnaie a toujours présenté ces deux aspects à la fois, elle oscille de l'un à l'autre, ; il y a des périodes où le crédit prime, et tout le monde adopte plus ou moins les théories chartalistes, et d'autres périodes où le paiement comptant tend à prédominer et alors les théories de la monnaie-marchandise reviennent au premier plan. Nous avons tendance à oublier que, disons, au Moyen Age, de la France à la Chine, le chartalisme était simplement du bon sens : la monnaie était juste une convention sociale, dans la pratique, c'était tout ce que le roi voulait recevoir comme impôts.

Vous dites que l'histoire passe de périodes de monnaie-marchandise à des périodes d'argent virtuel. Ne pensez-vous pas que nous avons atteint un point dans l'histoire où, en raison de l'évolution technologique et culturelle, nous avons peut-être vu la fin de la monnaie-marchandise pour toujours ?

Les cycles d'une forme à l'autre sont de plus en courts. Mais je pense que nous allons devoir encore attendre au moins quatre cents ans pour vraiment savoir ! Il est possible que l'époque de la monnaie-marchandise touche à sa fin, mais ce qui me préoccupe surtout à présent c'est la période de transition.

La dernière fois que nous avons assisté sur une grande échelle au passage de la monnaie-marchandise à la monnaie de crédit, ce n'était pas très joli. Pour ne rappeler que quelques épisodes, nous avons eu la chute de l'Empire romain, celle de l'âge de Kali en Inde et la disparition de la dynastie Han en Chine… Des périodes de mort, de catastrophe et de chaos. Le résultat final a été, à bien des égards, profondément libérateur pour la majeure partie de ceux qui les ont vécues – l'esclavage pour dette, par exemple, a été largement éliminé des grandes civilisations. Cela a été un acquis historique remarquable. Le déclin des villes signifiait que la plupart des gens travaillaient beaucoup moins. Mais j'espère que le bouleversement ne sera pas d'une ampleur aussi grandiose cette fois. D'autant plus que les moyens réels de destruction sont bien plus importants aujourd'hui.

Á votre avis, lequel des deux a joué le rôle plus important dans l'histoire humaine : la monnaie ou la dette?

Eh bien, cela dépend de vos définitions. Si vous définissez la monnaie dans le sens le plus large, comme toute unité de compte par laquelle vous pouvez dire que 10 de ceci valent 7 de cela, alors vous ne pouvez pas avoir de la dette sans monnaie. La dette est simplement une promesse qui peut être quantifiée au moyen de la monnaie (et qui donc devient impersonnelle et, par conséquent, transférable). Mais si vous me demandez ce qui a été la forme la plus importante de la monnaie, le crédit ou l'argent, alors probablement je devrais dire le crédit.

Passons aux problèmes du monde actuel. Au cours de ces dernières années, dans de nombreux pays occidentaux, les ménages ont accumulé des dettes énormes, notamment par les prêts immobiliers (ces derniers ayant été la cause de la récente crise financière). Quelques économistes disent que la croissance économique depuis l'ère Clinton était basée sur une quantité croissante d'endettement familial. Dans une perspective historique, que pensez-vous de ce phénomène?

D'un point de vue historique, c'est assez alarmant. On peut remonter plus loin que l'ère Clinton, ce que l'on peut faire valoir, c'est le fait que la crise à laquelle nous assistons est la même que celle de années 70. Simplement, il a été possible de la retarder pendant 30 ou 35 ans grâce à tous les dispositifs élaborés de crédit et bien évidemment à la surexploitation du Sud de la planète, à travers la crise de la dette du Tiers monde.

2 Keith Hart, Heads or Tails ? Two sides of the coin, 1986. Ouvrage non traduit en français.

L'histoire eurasiatique oscille, dans ses grandes lignes, entre des périodes dominées par la monnaie virtuelle de crédit et les périodes dominées par la monnaie matérielle (pièces, lingots d'or…).

Les systèmes de crédit du Proche-Orient antique ont cédé la place aux empires esclavagistes du monde classique en Europe, en Chine et en Inde qui frappaient monnaie pour payer leurs soldats. Au Moyen Age, les empires disparaissent ainsi que la fabrication de la monnaie – l'or et l'argent sont pour l'essentiel enfermés à double tour dans les temples et les monastères – et le monde retourne au crédit. Après 1492, les empires reviennent et avec eux les devises en or et en argent et l'esclavage.

Ce qui s'est passé depuis que Nixon a abandonné l'étalon-or en 1971 a simplement été un nouveau tour de roue, même si, bien sûr, il ne se produit jamais deux fois de la même manière. Cependant, en un sens, je pense que nous avons fait les choses à l'envers.

Dans le passé, les périodes dominées par la monnaie de crédit ont également été des périodes accompagnées de protections sociales pour les débiteurs. Une fois que vous reconnaissez que la monnaie n'est qu'un artéfact social, un crédit, une reconnaissance de dette, comment empêcher les gens d'en produire indéfiniment ? Comment empêcher les pauvres de tomber dans les pièges de la dette et dans la servitude des riches ? C'est pourquoi vous avez eu l'effacement des tablettes en Mésopotamie, les jubilés bibliques, les lois contre l'usure au Moyen Age, tant chrétien que musulman, et ainsi de suite.

Depuis l'Antiquité, le pire des scénarios, celui dont chacun sentait qu'il conduirait à la rupture sociale totale, c'est une crise majeure de la dette. Les gens ordinaires se retrouvent si endettés auprès des 1 % ou 2 % de la population les plus riches qu'ils commencent à vendre les membres de leur famille en esclavage, voire éventuellement eux-mêmes.

Que se passe-t-il à notre époque? Au lieu de créer des institutions globales pour protéger les débiteurs, on a créé le Fonds monétaire international (FMI) ou Standard & Poor's pour protéger les créanciers. Ils proclament, au mépris de toute logique économique traditionnelle, qu'un débiteur ne doit jamais être autorisé à faire défaut. Inutile de dire que le résultat est catastrophique. Nous vivons quelque chose qui, pour moi, ressemble exactement à ce dont les anciens avaient le plus peur : une population de débiteurs patinant au bord du désastre.

Je dois ajouter que si Aristote se baladait par ici aujourd'hui, je doute beaucoup qu'il considère comme autre chose qu'une subtilité juridique la distinction entre le fait de te louer ou de louer des membres de ta famille à un employeur et le fait de te vendre ou de vendre des membres de ta famille comme esclaves. Il conclurait très probablement que la majorité des américains sont à tous points de vue des esclaves.

Vous mentionnez le fait que le FMI et Standard & Poor's sont des institutions qui sont principalement orientées vers le recouvrement des dettes pour les créanciers. Cela semble être devenu aussi le cas dans l'Union monétaire européenne. Que pensez-vous de la situation en Europe en ce moment?

Je pense que c'est un excellent exemple de la raison pour laquelle les dispositions existantes sont clairement intenables. Évidemment, la totalité de la dette" ne peut pas être payée. Mais même si certaines banques françaises ont offert des rabais volontaires à la Grèce, les autres ont précisé qu'ils considéreraient cela comme un défaut de paiement de toute façon. Le Royaume-Uni a pris une position encore plus bizarre disant que cela vaut même pour les dettes de l'Etat envers les banques qui ont été nationalisées – c'est-à-dire, techniquement, pour les dettes ce qu'elles se doivent à elles-mêmes ! Si cela signifie que les retraités impotents ne peuvent plus utiliser les transports en commun ou que les centres de jeunes doivent être fermés, eh bien c'est tout simplement la réalité de la situation", comme ils l'ont déclaré.

Ces réalités" se révèlent de plus en plus comme étant celles du pouvoir. Il est clair que les assertions du type les marchés s'autorégulent, les dettes doivent toujours être honorées, ont perdu tout sens en 2008. C'est l'une des raisons pour lesquelles, je pense, nous voyons le début d'une réaction très similaire à celle que nous avons connue au plus fort de la crise de la dette du Tiers-Monde", qui fut appelé alors, plutôt bizarrement mouvement anti-mondialisation". Ce mouvement qui appelait à une véritable démocratie, a réellement essayé de pratiquer des formes de démocratie directe et horizontale. En face de cela, on trouve l'alliance insidieuse entre les élites financières et les bureaucraties planétaires (que ce soit le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, aujourd'hui l'UE, ou ce que vous voulez).

Lorsque des milliers de gens commencent à se rassembler sur des places en Grèce ou en Espagne en appelant à la démocratie réelle", ce qu'ils veulent dire, c'est : «depuis 2008, vous avez laissé le chat de la crise sortir du sac. Alors, si l'argent n'est vraiment qu'une construction sociale, une promesse, une série de reconnaissances de dettes, et même de milliers de milliards de dettes, on peut les faire disparaître si des acteurs suffisamment puissants le demandent. Si la démocratie signifie quelque chose, tout le monde doit pouvoir peser sur la manière dont ces promesses sont faites et peuvent être renégociées.» Je trouve cela extrêmement encourageant.

D'une manière générale, comment voyez-vous le dénouement de la crise de la dette, ou crise financière actuelle ? Sans vous demander de regarder dans la proverbiale boule de cristal, comment voyez-vous l'avenir se dérouler, autrement dit, comment vous positionnez-vous en ce moment?

Pour l'avenir à long terme, je suis assez optimiste. Nous avons peut-être fait les choses à l'envers au cours des quarante dernières années, mais en termes de cycles de cinq cents ans, eh bien, quarante ans ce n'est pas grand-chose ! Finalement, il faudra reconnaître que dans une phase d'argent virtuel, de crédit, des protections doivent être mises en place - et pas seulement celles des créanciers. Combien de catastrophes faudra-t-il pour y arriver ? Je ne puis le dire.

Mais en attendant, il y a une autre question à se poser : une fois que nous aurons fait ces réformes, le résultat sera-t-il quelque chose qui pourrait encore s'appeler capitalisme"?

Traduction pour Courant Alternatif par nos soins (Domi, J.F., Daniel)

Economie : rumeurs et désinformations au pays de Sarkhollande

Le point auquel le gouvernement actuel se met dans les chaussons du précédent est impressionnant, même pour ceux qui n'ont jamais cru aux promesses (ou plutôt à leur absence) du «candidat normal». Tous les jours l'actualité économique égrène son lot de nouvelles à ce sujet. Le tout dans un brouillage médiatique lui aussi impressionnant. Le gouvernement («de gôche») habille toutes ses mesurettes en faveur du patronat du slogan de «l'effort juste» tandis que l'opposition (de droite) et le MEDEF hurlent à chaque fois qu'on plume les patrons, obtenant à tous les coups des avantages plus grands encore. Prenons quelques exemples dans l'actualité récente (enfin, plus très récente au moment où vous lirez ces lignes).

Sauver PSA !

Pendant toute la campagne, le PS nous a bassiné(e)s avec le «redressement industriel» et le sauvetage des emplois. Montebourg a multiplié les visites d'usine, annoncé qu'il ne laisserait pas licencier... Puis, PSA annonce la fermeture d'Aulnay et 8000 suppressions d'emplois. Silence impressionnant du gouvernement... qui commande un rapport... Lequel rapport conclut naturellement qu'hélas les patrons de PSA ont fait bien des erreurs mais que maintenant que ces erreurs stratégiques ont été commises, il ne reste plus qu'à licencier. Et puis, soudain, le gouvernement AGIT. Et que fait-il ? Il donne des sous à PSA pardi ! Le scénario est bien huilé. D'abord, on va voir ce qu'on va voir, rotomontades de Montebourg, qui déclare à Libération : «Nous voulons, tout d'abord, des garanties sur le volet social. En ce qui concerne l'usine d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, que PSA veut fermer en 2014, le groupe doit démontrer que les 3 000 salariés seront reclassés en interne ou à travers la réindustrialisation du site. (...) L'objectif doit être zéro salarié PSA à Pôle Emploi.». Et, en échange de quelques malheureux milliards, PSA a soit-disant fait des concessions, il a «réformé sa gouvernance» comme on dit dans le jargon. Et en quoi consiste cette réforme ? Il y aura un représentant des salariés au conseil d'administration (et un de l'état) ! On est contents pour lui... Il y a une autre concession plus intéressante : les actionnaires ne toucheront pas de dividendes pendant trois ans. Super ! A deux petits détails près. Pour toucher des dividendes, il faut d'abord faire des bénéfices. C'est donc bien l'aveu officiel de ce que PSA compte bien rester bénéficiaire. Et de toutes façons, c'est une pratique habituelle que de ne pas verser de dividendes provisoirement en cas de difficultés. Il faut dire que les actionnaires ont généralement quelques autres ressources, et intérêt à ce que leur action ne baisse pas, donc que l'entreprise ne coule pas. Ah, j'oubliais ! Les membres du directoire n'auront pas d'actions gratuites supplémentaires pendant ce temps. Il faut dire que par ailleurs leur salaire annuel en 2011 n'était que de 1,3 millions d'euros pour Philippe Varin et Guillaume Faury, 1,6 pour Grégoire Olivier. C'est ce qui s'appelle une juste répartition de l'effort et un sens aigu du sacrifice. Dernier détail amusant : après de beaux discours sur l'aide à l'industrie, après de belles envolées lyriques contre les banques et leur détournement de l'argent de l'état, cette caution de quelques milliards, à qui est-elle destinée ? A l'outil industriel, au maintien de l'emploi ? Que nenni. C'est la banque que possède PSA, BPF, qui est ainsi sauvée.

Du redressement industriel à la compétitivité

On a glissé du redressement industriel au «patriotisme industriel» (ça, c'était dans le programme de Hollande) et très rapidement à la compétitivité, mot barbare dont le sens est d'autant plus flou pour le quidam moyen que les économistes ne sont en fait pas d'accord entre eux. En gros et en français, être compétitif, c'est être mieux placé que les autres. On peut l'être parce qu'on est moins cher, ou parce qu'on offre des produits de meilleure qualité. C'est ce que les économistes appellent respectivement la «compétitivité-prix» et la «compétitivité hors prix». Le problème, c'est qu'on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Pour une compétitivité hors prix, il faut une main d'œuvre qualifiée, impliquée, de bonnes infrastructures, en bref un état relativement riche, un service public qui tienne la route et des salariés pas trop mal payés. Pour être le moins cher, par contre, le plus simple, c'est de payer au lance-pierres (les salariés, pas les patrons !). En gros, traditionnellement, les politiques économiques de droite insistaient sur la compétitivité prix (baisser le coût des salaires) et les politiques économiques «de gôche» sur la compétitivité hors prix. Donc, Hollande a confié un rapport sur la compétitivité à ... Gallois, ex-PDG d'EADS (salaire annuel : 2,6 millions d'euros). Confier à un rapport à un tel personnage, c'est avoir décidé d'avance quelle en sera la conclusion : baisser le coût du travail. Et avant même la publication dudit rapport, le petit jeu idéologiquement très rentable des rumeurs a repris. Il y a eu des «fuites» dans la presse : 30 milliards d'allègements de cotisations sociales, rien que ça... ce qui signifie naturellement, maintenant que le parlement a ratifié la règle d'or d'équilibre budgétaire proposée en son temps par Sarkozy, 30 milliards d'économies sur les prestations sociales.

Déclarations du gouvernement comme quoi il n'est pas tenu par le rapport (pourquoi il l'a commandé alors?), hurlements de la droite et du MEDEF contre ce gouvernement gauchiste qui opprime les patrons. Là encore, le scénario était écrit d'avance dès la commande du rapport à un tel personnage. Tout ça pour masquer quoi ? Que la décision a déjà été prise. Il suffit de lire le titre de «Libération» du 22 octobre : «Pour la compétitivité, Moscovici annonce une «trajectoire» plutôt qu'un «choc»». Si on comprend bien, une politique de droite, c'est de baisser les charges sociales et de faire payer les pauvres tout de suite, et une politique de gauche c'est de baisser les charges sociales et de faire payer les pauvres progressivement (mais rapidement quand même).

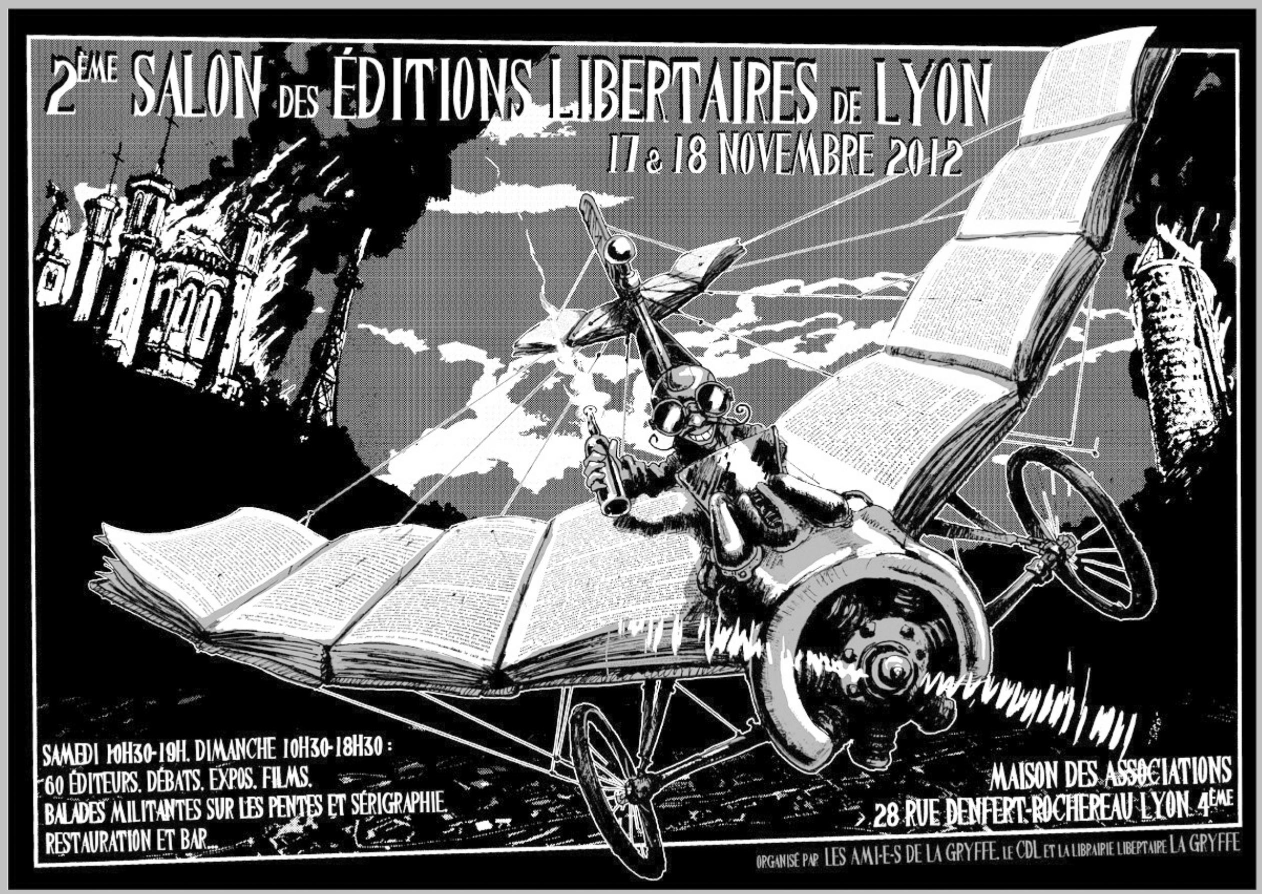
«L'impôt juste»

Là aussi c'est pas mal. Le système fiscal français est assez complexe, tellement qu'on n'est pas très sûr qu'il ne soit pas globalement dégressif (plus on est riche, moins on paye d'impôt en pourcentage). La TVA représente en effet la moitié des impôts. C'est un impôt qui n'est payé que par les consommateurs, et que les faibles revenus payent sur l'intégralité de leur salaire puisqu'ils dépensent l'intégralité de leur salaire, alors que ceux ou celles qui ont un revenu plus élevé en épargnent une partie. Donc, en réalité, en France, personne n'est non imposable. Mais bien sûr, quand on parle d'impôt, personne ne parle de cet impôt là, tout le monde pense à l'impôt sur le revenu, probablement le moins injuste. L'impôt sur les sociétés (vous savez, celui qui écrase «nos» entreprises) représente 14% des impôts, et l'impôt sur le revenu 19%. Au passage, les fameuses niches fiscales totalisent un cadeau de 14% sur l'impôt sur le revenu, 14% qui bénéficient naturellement aux plus riches, mais elles permettent aussi de faire cadeau aux entreprises du tiers de l'impôt sur les sociétés. Ca, bizarrement, on en parle moins. Enfin bref, même si on est ne serait-ce qu'un tout petit peu social-démocrate, une réforme fiscale d'ampleur s'impose. Bon, bien sûr, il n'en a pas été question, même la social-démocratie n'est plus à la mode, maintenant c'est la nouvelle gauche relookée à droite. Il en est d'autant moins question qu'entre-temps un nouveau tabou s'est installé. Il ne faut pas taxer le capital, compétitivité oblige (cf plus haut). C'est un discours typiquement schizophrène : faisons payer les riches, demandons leur de contribuer à la solidarité nationale, mais ne faisons pas payer les entreprises dont le dynamisme constitue le moteur de notre économie. Comme si les plus riches n'étaient pas, justement, les propriétaires desdites entreprises !! Donc, à chaque mesurette fiscale, on prend tout un tas de mesures laborieuses pour ne pas «pénaliser les entreprises». Autrement dit, un PDG qui a un salaire de plusieurs millions devra payer le fameux impôt de 75% (au-delà du million quand même). Un PDG qui ne gagne qu'un million sous forme de salaire, et les autres millions sous forme de rémunération de ses stocks option, n'aura rien à payer, il ne faut pas freiner le dynamisme entrepreneurial. Bien imbécile celui qui paye le fameux impôt dans ces conditions... Il lui reste néanmoins la possibilité d'investir dans des placements qui procurent des crédits d'impôts... Et malgré tout, le MEDEF hurle à chaque fois, qu'en taxant les grandes fortunes on décourage l'initiative. On a bien un jeu de marionnettistes pour cacher l'énormité des transferts de revenus vers la grès grande bourgeoisie. Et cet «impôt juste», c'est pour financer quoi ? Bien sûr, la police qui nous matraque, la justice qui nous condamne et les militaires qui vont bombarder les ex-colonies (environ 1/5ème du budget de l'état). Ensuite, eh bien, il faut payer les banquiers : un peut plus de 15% du budget de l'état correspond à la «charge de la dette». La charge de la dette représente pour le moment moins que le budget de l'éducation, mais plus que celui de la défense.... L'endettement est vraiment très utile pour le capital. Il permet de s'attaquer à la protection sociale au nom de la lutte contre les déficits, il permet d'imposer des politiques d'austérité, et en plus les mêmes qui sont écrasés par ces politiques payent les banquiers par l'intermédiaire de leurs impôts. Le capitalisme a trouvé le moyen de faire payer au condamné la corde avec laquelle on va le pendre.

Pigeons et autres volatiles

Bon, mais pour faire passer la pilule, il faut bien quelques mesures symboliques. Elles sont symboliques au vrai sens du terme, ce sont des mesurettes à la marge pour montrer que mais si, on est juste. Sauf que le problème avec les symboles, c'est qu'ils exigent un certain professionnalisme dans la communication. De ce point de vue, l'affaire des pigeons est à pleurer. Quel était l'objet du scandale ? Le gouvernement osait proposer que lorsqu'un patron revend son entreprise, le bénéfice qu'il fait à cette occasion soit intégré à sa déclaration de revenu et compte donc dans le calcul de son impôt. Un pur scandale, on le concédera ! J'aimerais bien savoir parmi vous qui avait compris que c'était de ça qu'il s'agissait en écoutant la radio ou en regardant la télé. Même moi, j'ai dû chercher un peu pour le comprendre. C'était bien dans la lignée du fameux «impôt juste». Le gouvernement n'a même pas été capable de le dire. Il a reculé immédiatement après quelques milliers de signatures internet. J'aimerais bien savoir combien de fois on a obtenu quoi que ce soit après quelques milliers de signatures internet et sans même avoir besoin de manifester. Donc, les patrons en question auront des abattements s'ils ont créé eux-mêmes l'entreprise ou s'ils en réinvestissent plus de la moitié dans une nouvelle affaire (florissante on le suppose)... Cette affaire, pas très importante en soi, est emblématique du niveau de désinformation actuel (et de l'état du rapport de forces). Il n'est pas question de demander la moindre miette à la bourgeoisie capitaliste, même pour enrober un plan de rigueur de la taille de celui qui se prépare. Et dès qu'un bourgeois bouge ne serait-ce que le petit doigt, il a une armée de journalistes aux ordres pour répéter fidèlement ce qu'il leur demande, sans une once de recul, sans un iota de renseignements complémentaires. C'est finalement dans les journaux économiques de droite et sur les sites de la finance qu'on trouve le plus de renseignements... Le point auquel la Hollandie ressemble à la Sarkozie 6 mois après la passation de pouvoirs est quand même étonnant. A croire que le capitalisme n'a aucun plan de rechange, ou qu'il est certain d'être prémuni efficacement contre tout mouvement social en France. Le point auquel le dogme libéral est implanté dans les têtes est lui aussi impressionnant : les contre-vérités sont assénées comme des évidences, la défense du capital a été érigé en dogme sacré que nul ne conteste. Aucune fausse note ne transparaît dans les media. La simple constatation que le roi est nu passe pour une position de rupture. Ce n'est pas vraiment réjouissant.

Sylvie



Courant Alternatif sera présent au Salon des éditions libertaires à Lyon les 17 et 18 novembre et coanimera le débat sur les Grands travaux inutiles.
Pour toutes informations :
Librairie la Gryffe
(tél. 04 78 61 02 25 ; salonzedlib@lagryffe.net ; www lagryffe.net)

Echo de luttes sur Lyon

Non aux 12h au CH Vinatier !
Non aux suppressions de postes !

Le 18 octobre une centaine de membres du personnel du centre hospitalier (CH) du Vinatier se sont réunies dans le hall du centre social de l'hôpital. Il y avait là des représentants des quatre syndicats du personnel : CGT, FO, CFDT et UNSA. L'unanimité s'est faite sur une plateforme claire de revendications :

– non à la mise en place des 12h,
– non à la gestion par pôles,
– pas de suppression de postes,
– pas de suppression de lits,
– non à la fermeture de la buanderie.

Une vingtaine de personnes ont été reçues par le directeur du personnel pour parler des revendications.
Une autre AG est prévue le 24 octobre.

Relaxe pour les « Cinq de Roanne » !

Cinq militants qui avaient écrit «casse-toi pauv'con !» sur les murs de la sous-préfecture de la Loire à Roanne lors du mouvement des retraites d'octobre 2010 sont passés en jugement à la cour d'appel de Lyon le 15 octobre. Ils risquaient 2000 euros d'amende et l'inscription sur le casier judiciaire, ce qui signifie pour eux et elle la radiation de la fonction publique. 700 personnes étaient présentes devant l'ancien palais de justice (où se trouve la cour d'appel) pour les soutenir. Les peines ont été confirmées mais la lutte continue pour qu'ils et elle ne soient pas radiés de la fonction publique.

Ripostons aux agressions fascistes !

Début octobre, un commando de fascistes composé de nervis du GUD et d'autres groupes d'extrême-droite recouvrait de croix celtiques le local du PCF situé face à la fac de Lyon III.
Le Collectif de Vigilance 69 contre l'extrême-droite appelait à une réunion-débat le 15 octobre au soir du local du PCF.

Soutien à un sans-papiers !

Mohamed* a été honteusement exploité pendant deux ans par son employeur dans un cybercafé de la banlieue lyonnaise. Il touchait 800 euros par mois en travaillant plus de 40 heures par semaine, y compris le dimanche. Diplômé en informatique, il servait d'homme à tout faire : manutention, nettoyage, réparation dans un local à l'hygiène déplorable (pas de savon ni de papier toilette dans les WC, ni de serviette, ...). L'employeur a fermé sa boutique en «virant» Mohamed sans payer son dernier mois de salaire.
Il faut dire que Mohamed est sans-papiers et ne pouvait pas vraiment protester. Un comité de soutien est en préparation autour de la CGT du Rhône pour poursuivre l'employeur aux prud'hommes et obtenir la régularisation de Mohamed. Affaire à suivre...

* Le prénom a été changé

Plans sociaux, fermetures d'entreprises et ministère du "redressement productif"

Avec 150 000 entreprises et quelque 3,5 millions de salariés (intérimaires compris), l'industrie française reste une composante clef de l'économie : les quatre cinquièmes des dépenses de recherche et développement (R&D) lui sont consacrés et les produits industriels représentent plus de 80 % des exportations de biens et services.

Fermetures de sites industriels, plans sociaux et destruction d'emplois

Entre 2009 et 2011, la France a perdu 879 sites industriels et 1 172 autres ont connu des réductions d'effectifs. Pendant le même temps, 494 sites ont été créés et 871 ont connu des extensions. Depuis 2009, le secteur de l'industrie manufacturière détruit plus d'emplois qu'il n'en crée, pour un nombre de près de 100 000 emplois industriels perdus sur trois années.
La construction aéronautique et spatiale, entraînée par Airbus, les industries alimentaires, les industries du cuir et de la chaussure – principalement grâce à la maroquinerie de luxe – ont continué à créer des emplois (environ 6 000). L'automobile a détruit le plus d'emplois sur la période, avec près de 30 000 emplois supprimés – sans compter les emplois dans d'autres sous-secteurs participant à la filière automobile, comme la plasturgie. Viennent ensuite la pharmacie, le matériel électronique, informatique et optique, la chimie et la métallurgie (pour ces 5 secteurs, environ 55 000 emplois supprimés).
Si 2011 avait vu une forte diminution des pertes d'emplois et des fermetures de sites industriels dans le secteur manufacturier, avec un très fort recours au chômage partiel, pertes d'emplois et fermetures de sites industriels repartent fortement à la hausse depuis juin 2012. Le contexte électoral a incité les entreprises à mettre la pédale douce sur les plans sociaux en début d'année. Au premier trimestre, seuls 217 plans de sauvegarde de l'emploi ont ainsi été enregistrés, soit 22 % de moins qu'au premier trimestre 2011, alors que la conjoncture s'est dégradée. Un écart trop important pour n'être imputable qu'à la montée en puissance de modes alternatifs de réduction des effectifs (plans de départs volontaires, ruptures conventionnelles…). Début septembre, 208 fermetures d'usines étaient recensées depuis le 1er janvier, avec une taille moyenne de 73 emplois, contre 130 ouvertures. Et les annonces de fermetures et les plans sociaux ne font que de s'accélérer. La CGT estimait début juillet à 75 000 le nombre de postes menacés par les plans sociaux.
De façon plus globale, le déclin de l'industrie française remonte au premier choc pétrolier. En trente ans, ce secteur aura perdu environ 2 millions de salariés, soit plus du tiers de ses effectifs.

La réaction des salariés

Alors qu'on aurait pu s'attendre à des réactions violentes, comme au moment de la casse de la sidérurgie à la fin des années 70, début des années 80, c'est plutôt le calme plat. Les salarié-e-s se sont d'abord tourné-e-s vers le juridique avec surtout un avocat rémois roulant pour Mélenchon. Même s'il a obtenu de nombreuses victoires au pénal, les résultats sont maigres : les patrons s'assoient sur les décisions de justice, tels ceux de Lohmann & Rauscher à Plancy-l'Abbaye où les salariées ne sont plus payées depuis un an, les tribunaux de commerce liquident les entreprises… Puis ils/elles se retournent vers le président de la république, la ministre de la justice et celui du redressement productif, qui disent les soutenir, mais en réalité ne font rien… Un certain nombre de salarié-e-s rêvent de transformer leur entreprise en scop, mais attendent du ministère du redressement productif les résultats des études de faisabilité…

Ministre du "redressement productif", c'est quoi?

L'intitulé du ministère a visiblement été créé sur mesure et a fait hausser pas mal de sourcils. Arnaud Montebourg a pris officiellement les rênes d'un ministère du «redressement productif» dans la droite ligne du «patriotisme industriel» qu'a défendu François Hollande pendant la campagne et dont Arnaud Montebourg s'était fait le défenseur lors des primaires socialistes.
Lors de la passation de pouvoirs avec François Baroin, le nouveau ministre s'est donc d'abord attelé à… expliquer le sens de sa tache. «Le ministre du redressement productif est le ministre de la reconquête, c'est-à-dire de la création de l'emploi, du sauvetage autant que possible des emplois qui risquent d'être perdus. Nous avons perdu 750 000 emplois industriels en 10 ans, 900 usines ont fermé en trois ans. Un pays qui ne produit pas, qui ne produit plus, est dans la main des pays qui produisent». Dans ce contexte, «nous aurons besoin d'imagination, de créativité, d'audace aussi et de réalisme» pour permettre à la France d'«imaginer les nouvelles frontières de son économie et de son industrie».
En 2011, Arnaud Montebourg se prononçait en faveur de la démondialisation. Depuis, le ministre du Redressement productif n'a pas réalisé la moindre mesure allant dans ce sens. Le rôle qu'Arnaud Montebourg tient est l'exact inverse de ce qu'il proposait il y a un an. En 2011, il expliquait que le problème du chômage venait de la mondialisation, de la libéralisation des mouvements de capitaux et de biens qui instaure une compétition déloyale et consacre la victoire du moins-disant salarial, social et environnemental. Du coup, la solution était la mise en place de mesures protectionnistes pour que le système économique ne pousse pas aux délocalisations.
Le ministre Montebourg fait l'inverse car, prenant acte de cette mondialisation qu'il dénonçait naguère, il se transforme en ministre infirmier qui va au chevet des usines menacées de fermeture pour essayer d'adoucir les plans sociaux. Bien sûr, il théâtralise son soutien en attaquant et convoquant les patrons qui licencient, mais il ne s'agit plus que d'un cirque destiné à masquer son impuissance. Après avoir dit "J'estime qu'il y a des plans sociaux abusifs. C'est le cas par exemple de Sanofi", il se ravise : «Quand une entreprise fait cinq milliards de profits, comme c'est le cas de Sanofi (...) elle a le droit de se réorganiser». Bref, cela démontre bien qu'il n'y a rien à espérer du PS pour remettre en cause le sys-

Montebourg et le nucléaire

Montebourg avait provoqué une tempête politique au cœur de l'été en déclarant que le nucléaire était "une filière d'avenir". "Le cap donné par François Hollande va conduire à ce que les modes de production énergétique centralisés prennent de moins en moins de place. Cela ne veut pas dire que le nucléaire est abandonné. Au contraire. Nous construisons l'EPR de Flamanville et nous exportons cette technologie à l'étranger. Il s'agit plutôt de rééquilibrer la place de l'atome dans le mix énergétique. Pour ma part, je préfère que les renouvelables viennent se substituer aux énergies fossiles fort émettrices de gaz carbonique, et pas au nucléaire", estimant "irréaliste de vouloir diminuer le nucléaire et le pétrole, tout en trouvant de l'argent pour financer les renouvelables". Il persiste et signe. "Avec une augmentation continue de la consommation des ménages et industrielle, même en maintenant notre parc de centrales actuel", la question est de savoir "si nous allons continuer à investir. Nous avons besoin d'énergie et pas trop chère ('…) La France a un atout extraordinaire entre ses mains qui lui a permis de bâtir son industrie. Notre choix d'avoir une énergie pas chère, abordable et en quantité est stratégique", rappelant que plusieurs pays européens revenaient vers le nucléaire, "même le Royaume-Uni, droite, gauche confondues". Le nucléaire est donc un élément important du "patriotisme économique", tel que le conçoit Arnaud Montebourg. Le ministre du redressement productif ne veut pas dédaigner cette source d'énergie dont la France est un des leaders. "Tout doit être fait pour reconquérir notre souveraineté énergétique. (…) Ce qu'il faut organiser, c'est d'abord la sortie du pétrole, pas celle du nucléaire. L'atome est justement l'outil pour assumer cette transition. C'est le moyen d'avancer sur le chemin de la réindustrialisation."

tème.
Selon Jean-Louis Levet, conseiller auprès du Commissaire général à l'investissement, Louis Gallois, «une politique industrielle ne consiste pas à agir seulement sur la "défensive". Elle se définit dans un cadre proactif pour orienter la spécialisation industrielle vers des activités à fortes valeurs ajoutées, dans le long-terme et le respect des mécanismes de marché. Nous devons aujourd'hui consolider sur nos points forts (ferroviaire, énergie, infrastructure...) d'autant plus qu'ils correspondent aux besoins des pays émergents. Il faut dans le même temps, investir dans les secteurs qui répondent aux nouveaux besoins».

Compétitivité : Montebourg propose "un donnant-donnant"

En marge d'une visite à l'usine de la Française de Mécanique à Douvrin (Pas-de-Calais), il a déclaré "La préférence du ministère du Redressement productif, c'est la préférence pour l'industrie, c'est là qu'il faut améliorer notre compétitivité, c'est là que l'effort national doit porter. C'est de cette manière que le gouvernement entend ouvrir le débat de la compétitivité : on ne veut plus importer, mais on veut produire en France. Je propose un donnant-donnant : diminution des cotisations sociales qui pèsent sur le processus productif, sur les entreprises, contre de l'investissement productif. Ca veut dire qu'une partie de la nation va payer une partie de l'investissement productif pour qu'il y ait une sorte de relance par l'investissement productif. Ensuite, il faudra trouver le financement. Il y a beaucoup de choses qui sont sur la table, il n'y a pas que la TVA ou la CSG. Tout cela sera débattu en son temps ".

Montebourg favorable à un élargissement du chômage partiel dans l'automobile

Le gouvernement est favorable à un recours accru au chômage partiel dans les usines automobiles françaises si cela peut permettre d'éviter la fermeture d'un site, a déclaré le ministre du Redressement productif. "Ce gouvernement est favorable à un élargissement, à une facilitation du chômage partiel, plutôt qu'on ferme des usines et qu'on perde des parts de marché". Il a aussi appelé le constructeur automobile Renault, dont la production a fondu dans l'Hexagone, à "réinvestir en France sur les modèles futurs. Renault doit travailler à muscler le socle industriel national. Renault est une entreprise profitable, désendettée, internationalisée et qui doit maintenant réinvestir en France".

Montebourg promet une loi sur la reprise d'usines

"Vous avez aujourd'hui des grands groupes, qui décident de fermer un certain nombre de sites qui sont rentables et viables (...). Nous disons : s'il y a un repreneur qui se présente, nous procédons [à] une transmission forcée par voie de justice. Ce n'est pas une expropriation, ce n'est pas une nationalisation (...). Vous voulez fermer ; il y a quelqu'un qui se présente ; la justice fixe le prix et vous serez indemnisé au prix du marché".
Selon des informations parues dans "Le Monde", qui a obtenu copie du texte de loi en préparation, "Seuls les comités d'entreprise (CE) seront habilités à saisir les tribunaux de commerce chargés d'examiner les offres de reprise. Les CE auront un délai de deux à six mois, à compter de la notification par l'entreprise de sa volonté de fermer 'un de [ses] établissements immatriculés au registre du commerce', pour saisir le tribunal". Ce qui excluraít des entreprises comme ArcelorMittal Florange. Les hauts-fourneaux n'ont pas d'existence juridique propre. Et, ils ne sont pas enregistrés en tant que tels au registre du commerce…



Aucune garantie pour PSA, Sanofi, ArcelorMittal ...

Depuis l'annonce par PSA, le 12 juillet, d'un plan de suppression de 8000 postes et la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, le ministre du Redressement productif a piloté la mise en oeuvre d'un plan d'aide à la filière automobile, qu'il a présenté le 25 juillet. Or ce plan, quasi-exclusivement dédié aux véhicules verts, ne va pas résoudre les difficultés du secteur à court terme. Ces aides publiques seront accordées en contrepartie de la "pérennisation des sites", assure Montebourg. Pour autant, ces contreparties exigées de PSA ne sont pas très claires et la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois n'a pas été remise en cause. "Le patron doit exercer sa responsabilité sociale en veillant à ne pas réduire à des variables d'ajustement les hommes et les femmes qui sont la force loyale de leur entreprise. Les syndicalistes, quant à eux, doivent faire preuve de responsabilité économique dans la lutte sociale afin de construire des solutions".
Dans le dossier des quatre grands opérateurs télécoms, le ministre est à la manœuvre pour tenter de rapatrier plusieurs milliers d'emplois des centres d'appels délocalisés au Maghreb ou au Sénégal. Il souhaite aussi que les opérateurs reviennent sur leurs mesures de destruction d'emplois pour préserver leur compétitivité face à Free. Selon lui, ils ont fait des propositions en contrepartie desquelles ils seraient prêts à les éviter. On ne sait pas lesquelles.
En dépit de sa tournée européenne des pays touchés par l'arrêt d'usines d'ArcelorMittal, le ministre du redressement productif n'a pas encore réussi à faire plier le géant indien de la métallurgie. Si la direction "décidait de ne pas faire repartir les hauts fourneaux, le gouvernement a déjà donné instruction à ses mandataires (...) qu'ils se tiennent prêt à rechercher un opérateur industriel durable et sérieux et disposant d'un projet solide et réaliste". "Nous sommes aujourd'hui dans un bras de fer qui commence et nous allons le mener ensemble. Mittal a fait la première concession qui consiste aujourd'hui à accepter une reprise (à Florange), là où ailleurs, dans d'autres sites, il la refuse".
Concernant Sanofi, "Rien n'est changé, 914 suppressions de postes, c'est déjà le chiffre qu'annonçait la direction. Le plan de départ volontaire, c'est déjà ce qu'annonçait la direction, mais on sait très bien ce qui va se passer au moment des transferts de postes si les gens refusent... que vont-ils devenir ? (…) Dire qu'on garde un site pour ne fâcher personne, mais sans prévoir aucune activité à l'intérieur, c'est problématique", déclarent les syndicats.

Alors que des négociations sur la "sécurisation de l'emploi" pour parvenir d'ici la fin de l'année à un "compromis historique", selon les mots de François Hollande viennent de s'ouvrir (avec 4 axes principaux : Lutter contre la précarité sur le marché du travail, Anticiper les évolutions de l'activité des entreprises, Soutenir le maintien de l'emploi dans les entreprises en difficulté, Améliorer les procédures de licenciements collectifs), aucune réflexion sur le travail et sur la production (pour qui ? pour quoi ? comment ?) n'émerge. Ce n'est pas une loi (ou des lois) et le «patriotisme industriel» qui vont changer le problème. Le capitalisme est à détruire et une révolution reste à faire.

Camille, OCL Reims, octobre 2012

La lutte méconnue de l'Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie (ASALA)

La question des luttes de libération nationale (LLN) a été trop rapidement débattue à mon avis aux Rencontres Internationales de l'Anarchisme de Saint-Imier en Suisse ce mois d'août 2012. Un article dans « courant Alternatif » n°223 résume assez bien l'état d'esprit qui régnait lors du débat sur les LLN organisé par l'OCL auquel j'ai assisté. J'ai essayé d'apporter ma modeste contribution au débat, étant moi-même issu de la diaspora arménienne et me réclamant de l'internationalisme révolutionnaire et du communisme libertaire.

Les luttes de libération nationale sont considérées dans le milieu anarchiste comme «nationalistes, voire carrément réactionnaires». Pourtant, comme beaucoup de révolutionnaires de la deuxième moitié du XIXème siècle, Bakounine s'est engagé contre l'impérialisme en faveur des luttes de libération nationale (en Pologne, notamment). Pour sa part, l'OCL considère que les LLN sont traversées par des contradictions inhérentes à la lutte des classes et par des contradictions politiques (interclassisme, notion de «peuple»), mais qu'elles portent aussi en elles et expriment une révolte contre la situation subie par des populations exploitées, dominées et/ou colonisées. En ce qui me concerne, je me suis intéressé à la lutte de l'ASALA durant la période 1975 - 1983. Je vais essayer d'expliquer son combat pour la reconnaissance du Génocide Arménien de 1915 et les raisons qui l'ont poussées à utiliser la lutte armée comme l'a fait également le FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine). Il est nécessaire, pour situer cette confrontation et expliquer pourquoi elle a pris cette forme aussi violente, de revenir sur le génocide de 1915.

Le Génocide Arménien de 1915

L'Arménie existe depuis plusieurs millénaires. Elle est située au carrefour de grands empires qui se sont disputé son territoire. Le «sentiment national arménien» s'est construit à la suite des multiples résistances aux envahisseurs impériaux durant des siècles mais aussi s'est cimenté autour du christianisme, sorte de lien social d'une nation arménienne sans arrêt envahie. Cependant, c'est Jean Jaurès, un socialiste athée, qui sera l'un des plus fervents défenseurs de la «cause arménienne» au sein du mouvement ouvrier français. Aux XIXème et XXème siècles, l'Arménie est l'enjeu de luttes inter-impérialistes entre la Russie tsariste et l'Empire Ottoman puis elle a été la cible de la politique pan-russe des bolcheviques et des staliniens. La première Guerre Mondiale voit la constitution de deux camps impérialistes qui se sont affrontés : d'une part France-Russie-Angleterre, d'autre part les Empires Allemand, Austro-hongrois et Ottoman. Les Arméniens sont enrôlés de force dans l'armée turque et beaucoup, subissant les humiliations infligées par des soldats et officiers musulmans qui voient en eux des chrétiens ennemis, ont déserté l'armée turque en pleine guerre.

Auparavant, entre 1894 et 1896, 200 à 300 000 Arméniens sont tués dans le cadre d'une répression organisée par le Sultan Abdülhamid II. Ces massacres sont appelés «massacres hamidiens» d'après le nom du sultan. Abdülhamid, violemment anti-arménien, se sert du prétexte de la fondation de deux partis révolutionnaires arméniens : le Hentchak («la Cloche») de tendance socialiste (sociale-démocrate) en 1887 et le Dachnak («Fédération Révolutionnaire Arménienne») en 1890. Le Dachnak-FRA est fondé à Tiflis en Géorgie par le marxiste Mikaëlian, le populiste Zorian et le bakouniniste Zavarian. En 1896, le Dachnak participe au Quatrième Congrès de la Deuxième Internationale (ou Internationale Ouvrière puis Internationale Socialiste). Elle y défend ses positions de gauche, c'est-à-dire «pour l'émancipation du prolétariat». Abdülhamid II est renversé en 1908 par le Parti «Union & Progrès» dont les membres, surnommés «Jeunes Turcs», sont des ultra-nationalistes pan-turcs et violemment anti-arméniens qui ont, dés 1909, organisé des massacres d'arméniens. En 1915, les défaites de l'armée turque face aux armées russes ont exacerbé la haine viscérale contre la population arménienne des «Jeunes Turcs» qui s'emploient à programmer scientifiquement et méthodiquement le génocide arménien, le premier génocide du XXème siècle. Génocide qui, 26 ans plus tard, inspirera Hitler et ses SS. La similitude avec la Shoah est frappante : utilisation de trains à bestiaux pour déporter les arméniens vers les lieux d'extermination ; massacres sur place dans les petits villages ; marches forcées dans le désert de Mésopotamie où les déportés sont massacrés par petits groupes. Cela se fait selon la méthode suivante : on les emmène dans des grottes où ils sont aspergés d'essence et brûlés vifs.

Les responsables du génocide détruisent ensuite les traces de leurs crimes en faisant disparaître archives et témoignages écrits. L'ambassadeur allemand H. Morgenthau, traumatisé, a pris des clichés de cadavres d'arméniens pour prouver l'existence d'un génocide. Le génocide arménien est nié dés 1915 par les hauts-fonctionnaires turcs, les équivalents des Himmler, Heydrich, Eichmann et Cie. D'avril 1915 à juillet 1916, les Jeunes-Turcs ont exterminé entre un million deux cent mille et un million cinq cent mille arméniens du haut-plateau arménien et d'Anatolie. Ils ont continué leur entreprise d'extermination en 1917 et jusqu'en 1918. Aujourd'hui encore, le gouvernement turc d'Erdogan refuse de parler de «génocide» et minimise le nombre de victimes. Cet article n'a pas pour but de retracer l'histoire du génocide arménien. Je renvoie le lecteur aux livres de Raymond. H. Kévorkian (1) et de Yves. Ternon (2). Le génocide arménien est un immense traumatisme pour les survivants. L'impossibilité de la «réparation» et du deuil par la punition des coupables a créé une frustration insupportable qui a explosé sous la forme violente de la lutte armée à partir de 1975.

«L'Affaire Tehlirian»

C'est Soghomon Tehlirian, un jeune arménien de 23 ans, qui a servi de détonateur à retardement, autrement dit, il est en quelques sorte le précurseur de la «lutte de libération nationale arménienne». Le 15 mars 1921, Talaat Pacha, le «Heydrich Turc», l'organisateur de l'extermination des arméniens, est abattu d'une balle de revolver dans une rue de Berlin par Soghomon Tehlirian, un survivant du génocide au cours duquel il a perdu sa mère et toute sa famille. Il est acquitté par le Tribunal de première instance de Berlin le 3 juin 1921. Le procès est retentissant et dénonce la responsabilité des «Unionistes» turcs et des ultra-natio-

1 «L'extermination des déportés arméniens ottomans dans les camps de concentration de Syrie – Mésopotamie (1915-1916) - la deuxième phase du génocide», in revue d'Histoire arménienne contemporaine, 1998, pages 117-118.

2 «Le génocide de 1915-1916 et la fin de l'Empire Ottoman (1914-1923)» dans «Histoire du peuple arménien», Gérard Dédéyan (dir.), Privat 2007.

nalistes pan-turcs, dans le génocide.

La diaspora arménienne et L'ASALA

Les décennies suivantes ont vu l'exode de dizaines de milliers d'arméniens à travers le monde. Ils s'installent en France, en Suisse, aux USA, au Canada, mais aussi à Beyrouth au Liban et en Syrie. A l'ouest, ils constituent la diaspora arménienne d'Occident qui s'est s'intégrée assez rapidement dans la société capitaliste et a constitué, pour une grande part, une petite-bourgeoisie marchande, intellectuelle et libérale et plutôt assagie. A quelques exceptions près : par exemple, Missak Manouchian, ouvrier et militant cégétiste, membre des FTP-MOI, exécuté par les nazis après avoir dirigé un groupe armé dans la Résistance. Il y a eu tout de même un prolétariat d'origine arménienne en France, organisé dans le Dachnak.

La situation des arméniens de la diaspora d'Orient est différente. Dans les années 60-70, elle vit dans des pays en guerre, comme c'est le cas à Beyrouth au Liban. Les arméniens libanais, même s'ils ne sont pas impliqués directement dans le conflit israélo-palestinien et la guerre civile libanaise sont en contact étroit avec les groupes palestiniens. Et la jeunesse arméno-libanaise des années 70 voit des similitudes entre la cause arménienne et la cause palestinienne.

En 1975, l'ASALA est fondée à Beyrouth par des jeunes arméniens qui rompent avec l'opportunisme et les compromis de la FRA-Dachnak. L'ASALA est une dissidence des CJGA (Commandos des Justiciers du Génocide Arménien), branche armée de la FRA-Dachnak. L'ASALA va s'allier avec le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) et le FPLP palestinien, et bénéficier de l'aide militaire de l'Etat Syrien et de l'URSS. Deux groupes armés chargés d'éliminer les personnalités considérées comme responsables du génocide vont s'affronter. Quand ils ne s'allient pas pour lutter contre l'Etat Turc et sa police, les CJGA et l'ASALA vont s'entre-tuer, faisant plusieurs morts, notamment à Beyrouth.

Les deux principaux fondateurs de l'ASALA sont Hagop Tarakchian et Hagop Hagopian. L'ASALA se réclame du marxisme-léninisme et de l'anti-impérialisme. Elle soutient les «partis révolutionnaires» turcs et kurdes, ainsi que toutes les formations politiques de gauche opprimées par l'Etat Turc. L'ASALA soutient la lutte armée palestinienne, ce qui la sépare de la FRA-Dachnak et des CJGA. L'ASALA fascine les jeunes de la diaspora arménienne de France, plus par romantisme que par une réelle adhésion idéologique. Cette fascination est très ambiguë, elle rappelle celle d'une fraction de la jeunesse rebelle des pays de l'Ouest pour la RAF et l'IRA, mais elle est bien présente et a un sens politique, conscient ou pas. Les jeunes arméniens de la diaspora, nourris des récits des rescapés du génocide (souvent les parents et les grands-parents) soutiennent ces combattants par procuration. L'ASALA et le FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine) ont travaillé ensemble, d'autant plus que la Turquie est un partenaire privilégié d'Israël et des USA en tant que membre de l'OTAN. En effet, la Turquie compte sur son territoire de nombreuses bases aériennes américaines. Pour l'ASALA, il n'est pas question de s'allier avec les Phalanges chrétiennes fascistes de GEMAYEL, pro israéliennes et férocement anti-palestiniennes. Ces Phalanges et l'armée israëlienne ont participé ensemble aux massacres de Sabra et Chatila en 1982. Par contre, La FRA-Dachnak, opportuniste et peu regardante en matière d'alliances, s'est alliée avec les fascistes de Gemayel. L'ASALA ne leur a pas pardonné cette alliance.



La lutte armée et l'Asala

Les attentats commencent en 1975, date du début de la guerre civile au Liban, et visent les intérêts économiques turcs dans le monde entier. Puis les attentats à la bombe se sont multipliés. La première exécution physique a lieu en 1976 au Liban : elle vise le premier secrétaire de l'ambassade de Turquie, Okan Cerit. La compagnie aérienne «Turkish Airlines» est la plus touchée par les attentats. Le point culminant est atteint en 1979 avec une quinzaine d'attentats en Europe de l'Ouest à Genève, Francfort, Madrid, Ankara, Copenhague, Milan, Rome et Paris. La répression ne s'est pas fait attendre. Le 3 octobre 1980, deux militants de l'ASALA sont arrêtés dans un hôtel à Genève. A partir de là, les activités de l'ASALA ont changé de nature : il s'agira de réclamer la libération des militants emprisonnés. C'est le «syndrome RAF». Les arrestations se sont multipliées et l'ASALA s'est laissée happer dans l'engrenage violence-répression-violence-répression etc... qui a mené à une confrontation inégale et sans espoir face à l'Etat Turc. En même temps, l'ASALA a mis de coté la question du génocide et donc s'est coupée de ses soutiens dans la diaspora.

La répression et l'impasse de la lutte armée de l'Asala

Le 7 août 1982, une bombe tue 9 personnes à l'aéroport d'Ankara et le 15 juillet 1983, une autre bombe tue 8 personnes à l'aéroport d'Orly au comptoir de la Turkish Airlines. Ce sont les deux attentats de trop, injustifiables parce qu'ils ont tué des civils innocents. L'attentat sanglant d'Orly consomme la rupture avec la diaspora arménienne révoltée par une dérive meurtrière qui semble incontrôlée et aveugle. Le groupe se scinde alors en deux : une aile nationaliste (ASALA - Militant) et une aile populaire (ASALA - Mouvement Révolutionnaire) mais son activisme se disloque et les attentats cessent pratiquement. Le chef et fondateur de l'ASALA Hagop Hagopian est assassiné à Athènes le 28 avril 1988, assassinat probablement commandité par des nationalistes arméniens lassés par l'autoritarisme d'Hagopian et qui réjouira beaucoup de monde :


Un des leaders de l'ASALA

l'Etat Turc, la FRA-Dachnak, la bourgeoisie arménienne de droite, les USA et bien sûr Israël et ses alliés.

La presse bourgeoise s'est déchaînée contre l'ASALA, non sans rappeler le déchaînement de la presse Springer (équivalent allemand de «Paris-Match») contre la RAF. Préfiguration sans doute de la paranoïa actuelle contre les «terroristes islamistes», terroristes bien réels malheureusement, mais pas aussi omniprésents qu'on veut bien nous le faire avaler. Paranoïa médiatique et policière justifiant la répression contre des mouvements sociaux et des actions radicales et illégales. Actions illégales ne faisant pas de victimes le plus souvent, mais assimilées à du «terrorisme». Notons que les nazis collaient aux Résistants l'étiquette de «terroristes»... souvenons-nous de la fameuse «Affiche Rouge» !

Au delà de l'ASALA

Au delà de l'ASALA se pose la question des liens entre les LLN et la lutte armée. On peut penser, à la lumière de son histoire, que la lutte armée doit être légitimée et stratégiquement pensée sous peine de devenir une dérive sanglante et sans issue. Mais le Rubicon est très vite franchi. L'histoire des groupes armés l'a démontré. Le FPLP s'est lancé dans des actions injustifiables pour un grand nombre. L'IRA également... Ces organisations ont vite fini par tourner en rond, c'est en tout cas mon opinion. Je ne pense pas que les bains de sang libèrent les minorités nationales opprimées. On ne peut pas prolonger indéfiniment une situation de guerre civile même si les oppresseurs font tout pour provoquer cette «prolongation».

Le PKK, à la différence de l'ASALA, a une base populaire qui le soutient, parfois contrainte et forcée, et il continue de se battre malgré une répression féroce de la part de l'armée turque. Répression aussi de la part de l'armée irakienne qui n'a pas hésité à utiliser des gaz de combat contre un village kurde dans les années 80. Mais ces partis se battent «sur place». L'ASALA était en guerre «à distance» en quelque sorte. Elle pensait, à tort ou a raison, représenter les centaines de milliers de victimes du Génocide arménien de 1915. Cette haine de l'Etat Turc, refoulée pendant plus de 60 ans, a explosé en 1975. C'est pourquoi beaucoup de jeunes arméniens de la diaspora se sont identifiés à l'ASALA. Elle a eu un soutien populaire jusqu'à l'attentat d'Orly qui est apparu aux yeux de la diaspora comme une boucherie inutile.

La question des LLN aujourd'hui

L'ASALA se réclamait du marxisme-léninisme. Son avant-gardisme autoritaire a fini par lasser ses propres partisans. Aujourd'hui, le Génocide paraît de plus en plus lointain pour un grand nombre d'arméniens de la diaspora (malheureusement, je pense...). Si la lutte armée n'est plus justifiée pour les Arméniens, surtout depuis l'indépendance obtenue en 1990 et donc la création d'un Etat arménien, l'Etat Turc n'a toujours pas reconnu le génocide qui continue de hanter aujourd'hui les Arméniens en Anatolie - comme le souligne un article datant de la fin décembre 2011 paru dans le journal «Le Monde». A l'opposé, la diaspora arménienne d'Occident n'évoque plus vraiment le Génocide, elle est totalement dissoute dans les préoccupations quotidiennes des pays d'accueil. En France pour un ou une jeune d'origine arménienne, on passe pour un passéiste ou un radoteur quand on évoque le génocide de 1915. On a l'impression que ça ne les intéresse pas, que c'est une simple curiosité. Pourtant le traumatisme est toujours bien présent dans l'inconscient collectif.

Je vais me faire des ennemis mais je pense que la diaspora franco-arménienne petite-bourgeoise n'a que faire des LLN et celles et ceux qui en parlent paraissent remuer un passé qu'on aimerait enterrer le plus profond possible, car dit-on, «on est d'abord français» et «on vit en 2012, on n'est plus en 1915»... On peut le comprendre.

J'ai été enthousiasmé au début des années 80 par les combats de l'ASALA contre le négationnisme de l'Etat Turc, que je considérais comme une véritable institution digne d'un pays fasciste. Pour moi, c'était une deuxième mort pour les victimes. Mais L'ASALA n'était pas aussi innocente que je le pensais ; elle était soutenue, au moins militairement, à la fois par la Syrie et l'URSS. Rien de bien enthousiasmant. L'ASALA a elle-même été instrumentalisée dans des rivalités impérialistes et le conflit Est-Ouest.

En France, ce sont surtout les militants et militantes de gauche et d'extrême-gauche non-arméniens qui ont pris la défense de la cause arménienne. En mars 2006 à Lyon, l'inauguration d'un Mémorial du Génocide Arménien place Antonin Poncet près de la place Bellecour a été l'occasion de faire descendre dans la rue plus d'un millier de nationalistes et fascistes turcs négationnistes pour protester contre cette inauguration. C'était au moment des manifs anti-CPE, et le cortège des manifestants anti-CPE passât près de la place Bellecour où avait lieu la manif fasciste turque. Il y eu des affrontements entre manifestants fascistes turcs et contre-manifestants étudiants et militants. La police a bien sûr gazé les «casseurs» (sic) anti-CPE, il fallait s'y attendre. Et aussi les passants d'ailleurs.... Aucune organisation arménienne n'est descendue dans la rue ce jour-là, à ce que je sache. Pourtant, les contre-manifestants qui ont affronté les fascistes turcs ont démontré qu'on peut à la fois défendre son droit à vivre décemment et se battre contre ceux qui voudraient qu'on oublie le premier génocide du XXème siècle, siècle marqué par tant d'autres massacres tous plus ignobles les uns que les autres.

Les impérialismes ont exacerbé les racismes et les haines inter-communautaires et favorisé l'apparition de fascismes reposant sur un nationalisme «va-t-en-guerre». Le génocide arménien a pu avoir lieu car le fracas des bombes recouvrait les cris des victimes. Les massacres nous font sentir l'urgence d'en finir immédiatement avec le capitalisme fauteur de guerres. De Verdun à Hiroshima ou Dresde, le capitalisme vit sur une montagne de cadavres. Pour moi, les luttes de libération nationale sont indissociables de la lutte pour en finir avec l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'oppression, qu'elles soient étatiques, racistes, sexistes ou culturelles. En ce sens, les «LLN» gardent toute leur actualité révolutionnaire.

Garabeth